

# L'Anjou laïque

N° 134 Journal de la Fédération des Œuvres Laïques de Maine-et-Loire - 3,00 € - Janvier, Février, Mars 2021



**Le bal des hypocrites** ..... p.4

**Le séparatisme** ... p.5

**Controverse** .... p.8 et 9

**Convention climat** ..... p.13

**Réforme ISF** ..... p.14

**Une nouvelle** ..... p.15

## *Également au sommaire de ce numéro*

Portrait : Janie MICHEL..... p.2	Par définition ..... p.7	Culture ..... p.16
Edito ..... p.3	Hommage ..... p.10	Courriers des lecteurs ..... p.17
Arbre de la laïcité ..... p.6	Les religions ..... p.11	Jeux ..... p.19

# Janie Michel, nous a quittés

**E**lle fut une militante généreuse. Avant son décès survenu le 30 novembre dernier, nous avons décidé de lui rendre hommage dans cette page. Sa disparition rend son portrait encore plus justifié et attachant. Janie a toujours été très engagée. Présente dans les manifestations locales ainsi que nationales.



**Que ce soit pour défendre les droits des femmes, combattre les discriminations à l'égard de tou.te.s.**

Pourtant rien dans son parcours ne laissait présager un engagement féministe.

Janie Michel est issue d'un milieu aisé. Elle a eu à surmonter le décès de sa mère en 1940 et les bombardements à Rennes en 1942. À vingt ans elle se marie avec un médecin et est rapidement enceinte de deux garçons. Elle renonce à son rêve de devenir médecin tandis que son mari devient professeur de médecine en chef au CHU d'Angers. Le couple, installé à Angers en 1969 fréquentait la bonne bourgeoisie angevine. En rupture avec ce milieu, elle divorce peu après. En 1970 elle rencontre celui qui sera son second mari, Pierre Michel, enseignant. Il lui fait partager ses convictions de gauche et l'encourage à travailler. Au cours de leurs nombreux voyages elle a pu être témoin de la souffrance des femmes, liée à l'inégalité entre la femme et l'homme. Déjà très sensible à la cause des femmes, Mai 68 la bouleverse comme le drame des femmes qui l'entourent et qui doivent supporter des avortements clandestins.

**Le début de son engagement féministe au**

**MLAC et au Planning Familial 49**

Où elle pourra donner à ses convictions toute l'énergie dont elle est capable, renouant ainsi avec son désir de jeune femme. Elle rejoint le Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception (MLAC) en 1973. Proche de Monique Antoine, cofondatrice du MLAC, elle aide les femmes qui cherchent à avorter en leur facilitant les contacts avec des médecins ou en organisant des départs pour l'Angleterre. Des avortements clandestins ont aussi lieu à son domicile. Elle crée à Angers des « groupes de femmes », lieux d'expression d'une parole libre qui lui permettent d'approfondir ses convictions féministes. Après la dissolution du MLAC, elle entre au Planning Familial, qui vient de changer de statut en 1975 et y assure une présence sans discontinuité, jusqu'à un âge avancé. Investie à plein temps bénévolement dans les diverses activités du Planning Familial elle devient présidente de la section d'Angers en 1979 et le demeurera jusqu'en 1998.

**Les témoignages**

**Fanfan :** " Pour moi, Fanfan, une phrase résume tout ce que Janie m'a transmis pendant toutes les années que nous avons partagées. « Faire son miel de tout ce qui nous entoure » C'est avec Janie que j'ai commencé ma formation de conseillère conjugale au Planning Familial en 1978. C'est en la regardant et l'écoutant faire des animations que j'ai appris comment écouter et comment m'adresser aux gens. J'ai beaucoup aimé son humour, sa franchise, sa simplicité et son ton direct dans les échanges. « Faire son miel de tout ce qui nous entoure » m'a permis de rassembler toutes les connaissances, les lectures, les échanges sur tous les sujets que nous devions aborder dans les animations, sans tenir compte de l'origine. Janie m'a appris cela : ne pas s'arrêter à un seul avis, écouter, lire beaucoup et sans tenir compte des « écoles » et se faire sa propre opinion. Dans ma vie, je continue toujours à fonctionner comme cela et c'est grâce à toi, Janie et je t'en remercie."

**Léa :** "Dans les années 80, victime de harcèlement dans le milieu universitaire angevin, j'ai porté plainte. La démarche est difficile, "usante". Il faut d'abord être crue, "tenir" le temps de l'enquête, du procès. Sans mes ami(e)s, sans Janie, j'aurais craqué. Un jour, j'avais fini par pousser la porte du Planning et rencontré Janie.

Écoute chaleureuse, Son énergie communicative, son humour m'ont beaucoup aidée.

*Janie a été moralement à mes côtés, avant, pendant et après le procès et son soutien m'a été infiniment précieux. Empathie, sororité, combativité joyeuse, humour...quelques mots, esquisse d'un portrait de Janie féministe militante."*

**Engagement à SOS femmes 49**

Son activité l'amène à considérer la détresse de nombreuses femmes victimes de viols et notamment d'incestes. Aussi, parallèlement à ses activités au Planning, elle crée en 1985, avec Marie-Jeanne Ragueneau, SOS Femmes à Angers pour venir en aide aux femmes victimes de violences. »

**Marie-Jeanne :** « J'ai fait la connaissance de Janie en 1983, elle était présidente du Planning Familial d'Angers et je venais d'être élue conseillère municipale déléguée à Angers en charge des droits des femmes. Dès le début du mandat j'ai voulu agir contre les violences faites aux femmes sur le modèle des premières associations SOS Femmes qui s'étaient créées quelques années auparavant. À cette époque, le Planning accueillait des femmes victimes de violences et j'ai donc rencontré Janie. Un groupe de travail a été constitué avec des membres du Planning et de Femmes dans la Cité. J'ai beaucoup appris d'elle. Janie et moi nous avons des parcours différents et des expériences complémentaires qui nous enrichissaient mutuellement. Nous nous sommes soutenues face aux difficultés rencontrées pour faire reconnaître la nécessité d'agir contre les violences faites aux femmes, en particulier dans le couple ; à l'époque cette question était niée et totalement taboue. Nous avons dû faire face à beaucoup d'opposition, il a fallu se battre pour obtenir les moyens nécessaires. »

**Autres engagements**

Son action s'étend auprès de personnes atteintes du SIDA et en soutien aux luttes des homosexuel.le.s. N'ayant pas fait d'études supérieures, elle a tout appris sur le tas. Et parce qu'elle n'a jamais aspiré à aucun pouvoir, ce qui n'est pas fréquent, c'est sans doute la raison pour laquelle on l'a choisie pour présider la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes) au niveau national en 2002. Elle y restera six années. Elle s'est peu à peu retirée de ses activités féministes pour des raisons de santé.

**Catherine Batreau**

le journal présente ses plus sincères condoléances à Pierre Michel



# Édito

**L**a décapitation de Samuel Paty a créé une réelle émotion et l'hommage qui lui fut rendu fut digne. Cependant, les politiques et les associations n'en ont pas tiré les mêmes enseignements. Pour tenter d'illustrer les désaccords, nous retiendrons la polémique sur l'Observatoire de la laïcité. Et, sans insulter quiconque, en s'appuyant sur des faits et des déclarations, nous essaierons d'en connaître la ou les raisons.

Avant la fin de son deuxième mandat, son président, Jean-Louis Bianco fut menacé de démission obligée. Marlène Schiappa, ministre déléguée à la citoyenneté, a demandé d'anticiper son départ. Sans prétendre que l'acte abominable aurait pu être évité, elle estimait que président et rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité n'étaient pas suffisamment vigilants au respect de la laïcité scolaire par certains élèves et parents. La tendance à relativiser la pression de groupes pro islamistes sur l'école fut déjà reprochée aux responsables de l'Observatoire par des militants laïques. Des membres importants (Jean Glavany, Françoise Laborde, Patrick Kessel), pour protester contre une attitude estimée laxiste à l'égard de l'islamisme politique, ont même claqué la porte de l'organisme. La réprobation de la politique de Jean-Louis Bianco et de Nicolas Cadéne s'est concrétisée par une pétition à leur encontre. En vain. Jean-Louis Bianco, ancien secrétaire général de l'Élysée et ministre, a de forts soutiens politiques. De plus sa volonté de ne pas stigmatiser les musulmans et l'islam lui vaut l'appui inconditionnel d'associations au passé prestigieux en matière de défense de la laïcité (Ligue de l'enseignement, Ligue des droits de l'Homme, Libre Pensée). Les deux premières associations, pour aider à l'acceptation de l'islam dans la société, ont entretenu un dialogue officiel avec Tariq Ramadan. À la Ligue des droits de l'Homme, il s'ensuivit des démissions. À la Ligue de l'enseignement, organisée différemment, ce fut de fortes interrogations dans quelques fédérations.

## L'inévitable Baubérot

Cette fois une pétition d'universitaires renforce l'appui des fidèles associations. Le premier de la liste par ordre alphabétique se trouve être Jean Baubérot. Coïncidence très symbolique, Jean Baubérot est le champion

d'une laïcité d'accommodements. De la loi de 1905, il néglige l'article 2 (non-reconnaissance des cultes par l'État) et ne retient que l'article 1 (liberté des cultes). Il fut le seul de la commission Stasi de 2003 à ne pas approuver la loi sur l'interdiction du port des signes religieux à l'école publique. C'est un démocrate à la mode anglo-saxonne. À la citoyenneté il préfère la communauté. Et des communautés, il veut faire société. Dans un superbe texte de 1995, Régis Debray donne une typologie du républicain et du démocrate. Il se fonde, en les comparant et les opposant, sur l'esprit de la démocratie aux USA et celui de la République française issue de la révolution. Le républicain, austère, est attaché aux principes. Le démocrate, chaleureux, sensible aux opinions est ouvert aux compromis. Le démocrate défend les droits de l'homme, le républicain ceux de l'homme et du **citoyen**. Tous les soutiens à Jean-Louis Bianco ne sont pas aussi « démocrates communautaires » que Jean Baubérot, mais tous veulent ou ont voulu composer avec l'islam, religion des discriminés. La dimension du « démocrate ouvert » chez eux prend souvent le pas sur la composante du « républicain rigoureux ».

## Allégeance à Macron

« Républicain rigoureux » sur le plan de la laïcité, le Jean-Luc Mélenchon de 2017 l'était. Et, si nous nous référons au journal

## *En 2017, Jean-Louis Bianco s'inquiétait d'une victoire du leader de la France Insoumise*

La Croix du 15 mai 2017, c'est certainement la raison pour laquelle Jean-Louis Bianco s'inquiétait d'une victoire du leader de la France Insoumise. Elle aurait, disait-il, signifié un changement de cap ou une remise en cause de l'existence de la laïcité. Il parlait d'un cap qu'il partageait avec Emmanuel Macron dont l'élection à la présidence de la République était, affirmait-il, une bonne nouvelle. Si ses amis de gauche ont oublié ce ralliement, le président doit s'en souvenir et donnera satisfaction à Jean Baubérot. Jean-Louis Bianco et son second seront confirmés dans leurs postes jusqu'en avril 2021.

## Pour une stricte laïcité

Les réticences du couple Bianco-Cadéne à signaler les hostilités manifestes à un enseignement laïque commencent cependant à agacer les autorités, surtout lorsqu'il y a une tragédie. Cette frilosité n'est pas nouvelle. Elle date de 2013, année de leur installation. Avec la complicité des politiques au pouvoir, le rapport de 2004 de l'inspecteur général Jean-Pierre Obin fut mis sous le tapis. Il alertait pourtant sur le développement dans certains établissements scolaires de contestations liées à la religion. Si nous en croyons un sondage IFOP, la situation dans certains établissements ne s'est pas améliorée. En effet, 45 % des Français musulmans de moins de 25 ans pensent que « l'islam est incompatible avec les valeurs de la société française », alors que 24 % seulement des plus de 35 ans partagent cette opinion. Nous pouvons en déduire qu'une minorité de musulmans adultes (24 % des plus de 25 ans) influence fortement les jeunes de leur confession. Le combat laïque républicain doit alors consister à neutraliser cette minorité agissante. À cette fin, une application stricte du principe de laïcité, unissant émancipation et égalité, devrait être mise en œuvre dans les services publics d'éducation. Une stricte laïcité bien comprise devrait, par exemple, amener toutes les accompagnatrices et tous les accompagnateurs des sorties scolaires à se comporter comme des agents bénévoles de l'État. Une mère musulmane en accompagnant tous les élèves accomplit une mission citoyenne dépassant son statut particulier de maman. Prétendre qu'elle ne pourrait l'accepter et le comprendre, n'est-ce pas condescendant et même méprisant ? À moins que ce positionnement ne soit une concession à une bruyante minorité islamisée prétendant représenter l'ensemble des musulmans. Le « démocrate ouvert », de compromis en compromis, peut flirter avec la compromission. Jean-Louis Bianco jure que ce n'est pas son cas. Il est vrai qu'il n'a jamais adjectivé la laïcité et s'il signa un texte avec le CCIF (Collectif contre l'islamophobie en France), ce fut, dit-il, par inadvertance. Peut-être, mais confiance pour confiance, si en 2021 il y a une pétition pour sa reconduction, je ne la signerai pas.

**Jack Prout**

<sup>1</sup> texte sur le blog : [anjoulaique.blogspot.com](http://anjoulaique.blogspot.com)  
"Êtes-vous Démocrate ou Républicain ?"

# Le bal des hypocrites

**L'actualité a été une fois de plus ensanglantée par la folie religieuse. L'attaque au couteau à Nice qui a fait trois morts et la décapitation d'un professeur à Conflans Ste Honorine s'ajoutent à la désormais longue liste des crimes commis en France au nom de Dieu. La barbarie et l'obscurantisme contre l'intelligence et la raison : « La tyrannie mutile, et simplifie ce que le génie réunit dans la complexité. »<sup>1</sup>**

C'est une idéologie religieuse qui fédère ces tueurs et tous ceux et celles qui les soutiennent par des messages de haine qui fleurissent sur les réseaux sociaux. Cette « communauté » qui se structure autour de ce message extrémiste, devient peu à peu imperméable aux valeurs et règles qui régissent la société. « *Les systèmes de justification des groupes déviants comportent tendanciellement une récusation globale des normes conventionnelles, des institutions officielles et plus généralement de tout l'univers des conventions ordinaires.* »<sup>2</sup>

L'hommage national aux victimes, l'unanimité des condamnations de cette absurde cruauté ne nous exonèrent pas d'une tâche urgente : mettre des mots sur cette folie. Ces criminels sont des fascistes islamistes. Qu'ils soient des déracinés, des victimes d'injustices sociales qui les ont conduits à la haine et au crime, ne change rien à l'affaire.



Il faut avoir le courage de dire que la religion, les religions ne concourent pas à « l'apaisement » de nos sociétés, mais bien à l'exacerbation des tensions, avec la violence qui n'est jamais loin. Si les fascistes islamistes sont sur le devant de la scène, en embuscade juste derrière, il est des religieux tout ce qu'il y a de plus « respectables » qui montrent les dents. Les évêques de France profitent de l'actuali-

té, non pas pour s'en prendre à l'extrémisme religieux, mais au contraire pour condamner les libres penseurs et soumettre la société à leurs dogmes.

Florilège cité par Charlie Hebdo. Mgr Legrez : « *Jamais la liberté d'expression ne devrait faire fi du respect dû aux convictions d'autrui.* », Mgr Cattenoz : « *Le blasphème est-il vraiment un droit en démocratie (...)* À cette question je réponds non. », Mgr Le Gall : « *On ne se moque pas impunément des religions (...)* On voit les résultats que cela donne. »

À les entendre, l'« apaisement » ne se fera donc que si l'on se soumet aux diktats de l'obscurantisme religieux. Ce même « apaisement » que la principale du collège de Conflans recherchait. Avant l'attentat, elle a reçu Brahim Chnina et Abdelhakim Sefrioui, le premier étant le parent d'élève qui avait désigné le professeur à la vindicte populaire sur la base d'allégations mensongères et le second étant connu pour son radicalisme religieux, son antisémitisme et ses liens avec l'extrême droite. Lors de ce rendez-vous, ils ont qualifié ce professeur compétent et apprécié de ses élèves, respectueux des programmes officiels de « voyou ». C'est sûrement pour « apaiser » la situation que dans un mail adressé aux parents d'élèves, la principale du collège décide, au nom de S. Paty, de « reconnaître sa maladresse et de s'en excuser ». La suite a tragiquement prouvé ce que vaut ce genre « d'apaisement ».

Dans son remarquable discours prononcé à la Sorbonne le président de la République appelle à la fermeté. Or, nous disposons déjà de tous les textes nécessaires pour lutter contre la radicalisation religieuse. Il vaudrait mieux des actes forts pour redonner à la laïcité son éclat, et la débarrasser des soupçons que font peser sur elle des mesures qui ne concernent que l'Islam.

Comment croire à la fibre laïque d'un gouvernement qui continue de financer massivement les écoles confessionnelles, pour l'essentiel catholiques ? Dans son hommage à S. Paty, E. Macron a affirmé : « *Alors, oui, dans chaque école, dans chaque collège, dans chaque lycée, nous redonnerons aux professeurs le pouvoir de "faire des républicains", la place et l'autorité qui leur reviennent.* » Comment expliquer alors que le rectorat de

Versailles, qui était bien sûr au courant des menaces qui pesaient sur le professeur, n'a rien fait, ni sur le plan public, ni sur le plan juridique pour le défendre.

Comment prétendre « *faire des républicains* », en continuant à appliquer une politique économique qui impose un chômage massif, qui détruit les services publics et transforme de nombreux quartiers en zone de non-droit où s'installent les commerces illicites et la violence ? On le sait, c'est sur ce terreau de désespoir que prospère la radicalisation religieuse : « *L'isolement social et culturel des jeunes, qu'ils soient maghrébins ou Français de souche* » les amènent tôt ou tard à une forme d'exil social total. (...) *Se sentir déclassé ou délaissé constitue une constante chez le terroriste.* »<sup>3</sup>

Le pire peut-être, est qu'il reste des intellectuels à gauche pour regarder ailleurs. Pour continuer à mélanger lutte contre le racisme et défense d'une religion prosélyte et liberticide. Le discours est évidemment moins assumé qu'au moment de la manifestation contre « l'islamophobie », mais la confusion entretenue fait le jeu des lobbys religieux : « *Une autre forme d'intolérance est justement celle qui réclame le respect des croyances sous prétexte de demander le respect des croyants et de leur liberté de croire.* »<sup>4</sup>

Alors le propos n'est pas de multiplier les caméras de surveillance qui ont prouvé à Nice leur inutilité dans la lutte contre le terrorisme, ni d'augmenter l'arsenal répressif ou de stigmatiser les musulmans qui, dans leur immense majorité, ne demandent qu'à vivre en paix. Mais cette paix dépend de nous, de notre engagement citoyen à défendre les valeurs de la démocratie. Nous devons faire face collectivement et isoler, par la clarté et la fermeté de notre discours, les quelques illuminés qui veulent faire basculer le pays dans le chaos. Nous devons affirmer ensemble, croyants et non-croyants, qu'aucune loi divine ne peut prétendre être la loi de tous, ni prévaloir sur celles de la République.

*Dominique Delahaye*

<sup>1</sup> A. Camus : *Ecrits libertaires* - Égrégories Éditions

<sup>2</sup> H. Becker : *Outsiders* - Editions Métailié

<sup>3</sup> E. Marlière : *Radicalités identitaires* - L'Harmattan

<sup>4</sup> H. Pena-Ruiz : *Dictionnaire amoureux de la laïcité* - Plon

NDLR : article paru dans le Mécéant, journal du Créal 76

# Le séparatisme scolaire

**Jusqu'alors c'était l'instruction qui était obligatoire, dorénavant, à partir de trois ans, ce sera l'école. Le conventionnel Louis-Michel Lepeletier de Saint-Fargeau en 1792 avait eu la même idée. Ce qui, bien entendu, ne fait pas d'Emmanuel Macron un révolutionnaire.**

Le député de la convention pensait à une école commune réunissant tous les futurs citoyens. Ce n'est pas la finalité du Président. Il veut éviter que des parents intégristes, s'improvisant enseignants, imprègnent leurs enfants de dogmes religieux incompatibles avec les lois de la République. Le danger existe, bien que peu répandu actuellement. Les parents précepteurs plus que fous de dieu sont des personnes qui souhaitent que leurs progénitures bénéficient de pédagogies spécifiques ou empreintes de spiritualisme ésotérique. Mais enseigner à la maison demande quelques compétences et de la disponibilité qui font souvent défaut. Pour pallier ces manques, les adeptes des pédagogies individualistes se regroupent alors dans des écoles hors contrat. Ces dernières n'étant pas interdites, l'école obligatoire pour empêcher des enseignements déviationnistes s'avérera vaine. Ces écoles ne sont pas seulement autorisées, elles sont, dans leur majorité, subventionnées par le truchement de la *Fondation pour l'école*. Cette fondation fut par un décret

de 2008 scandaleusement reconnue d'utilité publique. Les généreux donateurs assujettis à l'ISF bénéficient ainsi d'une défiscalisation de 75 % pour des dons pouvant aller jusqu'à 50 000 euros. À ces cadeaux vient s'ajouter la défiscalisation pour les particuliers à hauteur de 66 % et de 60 % pour les entreprises. Le détournement officiel de l'argent public est l'œuvre d'un parti politique qui, sans complexe, s'est nommé *Les Républicains* ! Comparativement à ces écoles qui peuvent relever d'obédience sectaire, les écoles privées sous contrat sont un moindre mal. Mais un mal quand même !

## Les crédits publics

La loi Debré de 1959 (financement public des écoles privées) en instituant le dualisme scolaire est une loi séparatiste. En effet si l'enseignement obligatoire dispensé dans les écoles sous contrat doit être identique à celui des écoles publiques, le projet éducatif n'est pas la formation du citoyen, mais l'évangélisation. Les diocèses veillent à ce que cette finalité soit stipulée dans les projets d'établissement. La présence ostentatoire du Christ crucifié dans les enceintes scolaires rappelle la vocation de l'institution à ceux qui font semblant de l'ignorer.

L'obligation de l'école à trois ans censée lutter contre le séparatisme pourrait, et ce n'est pas un paradoxe, renforcer les écoles privées séparatistes. Il n'y a pas si longtemps des syndi-

cats enseignants et une gauche laïque demandaient pour l'enseignement le monopole de l'État. Ces revendications rejoignaient l'intention de Lepeletier de Saint-Fargeau ; l'école devait être, pour tous, le creuset de la République. Mais, le démocrate<sup>1</sup> à un intérêt général républicain préfère la liberté de individu, le républicain abandonna alors le principe du monopole d'État de l'enseignement au profit de la liberté d'enseignement. Cependant dans une République laïque, cette concession démocratique n'aurait jamais dû être financée

## Privilégier une école commune

sur des fonds publics. À défaut de monopole, la prépondérance de l'école publique républicaine aurait dû être sauvegardée. Avec la loi Debré séparatiste, ce n'est plus le cas. Alors, si l'école obligatoire à trois ans avait vraiment pour objectif de lutter contre tout séparatisme scolaire, il faudrait privilégier une école commune. Il faudrait, en conséquence, supprimer le financement public des écoles privées sous contrat et interdire les subventions aux écoles hors contrat. Peut-on encore espérer que ces exigences soient formulées ?

**Jack Proult**

<sup>1</sup> Lire le texte de Régis Debray sur le blog : [anjoulaique.blogspot.com](http://anjoulaique.blogspot.com) "Républicain ou démocrate"

## Politique

# Point d'interrogation : nationalisation

**Ardian, ce n'est pas un prénom, c'est un fond d'investissement. Avant il s'appelait Axxa.**

Pour cet outil « hexagonal » créé par Claude Bébéar, l'argent n'a pas d'odeur et comme on dit de nos jours *business is business*. Photonis, ce n'est pas un photographe niçois. C'est une PME. Mais cette petite entreprise est un « Word number one » ! Position délicate quand on est petit ou moyen... Car cela aiguise les appétits financiers. Essayons d'y voir plus clair. Photonis donc est le numéro un mondial des analyseurs par spectrométrie de masse et spécialiste des systèmes de vision nocturne. Les Américains qui voient loin et réalisent beaucoup d'opérations dans l'ombre aiment ça. Beaucoup. Le groupe US Teledyne « offre » 500 millions... Cash ! Mais comme Photonis est aussi impliqué

dans « la dissuasion nucléaire », quelques parlementaires (députés et sénateurs) s'inquiètent et alertent. Le gouvernement de Monsieur Castex demande à Thales et Safran (deux frères français de souche en concurrence dans le militaro-industriel) d'examiner la reprise de Photonis. Mais, *business is business*, ni l'un ni l'autre n'ont d'intérêt à une telle opération. (Tant il est vrai qu'en ce pays la défense nationale est affaire privée). Pendant ce temps Ardian s'affaire ; il semble abandonner, le dit sèchement au gendarme boursier de New-York la SEC (Securities and Exchange Commission) pour, tout miel et sucre (*honey and sugar*), déclarer le 26 octobre 2020 qu'un accord de principe a été trouvé : 425 millions on the table... Soit un rabais de 15%. Black friday ? Émois des parlementaires ! (Traduction : My good ! ) qui demandent à l'État de prendre le contrôle de

Photonis et au-delà de « créer un fond souverain stratégique de défense, sanctuarisé de l'actuel cadre juridique européen, en capacité de soutenir financièrement toutes les entreprises de notre BITD (Base Industrielle et Technologique de Défense) ». Today (aujourd'hui), il en faut des mots pour dire ou ne pas dire : nationalisation.

Qu'en pense le Young leader vendeur d'Alstom à Général Electric ? Réunir le conseil de défense ?

(Source Opex 360 qui précise que de nombreuses PME du secteur de la défense sont fragilisées et risquent comme Photonis de passer en d'autres mains."

**Alain Paquereau,**

qui fait de petits progrès en globish language (of course).

# L'arbre de Jacques et le dessin d'Alain

## Angers et son arbre de la laïcité

### L'historique mérite qu'on lui consacre ces quelques lignes.

Il y a environ cinq, dix ans, la municipalité a planté un arbre de la Laïcité avec plaque inaugurale explicative. À quelques années d'ici, un groupe positionné à l'extrême droite l'a décapité, le tronçonnant au raz de son corset de fer. Car comme beaucoup d'arbres, il est entouré d'une grille d'environ deux mètres de haut afin de protéger son tronc. Condamnant cet acte hargneux, avilissant leurs auteurs qui s'en prennent à ce symbole des plus nobles de notre république, de nombreux Angevins ont manifesté dignement leur réprobation. Alors, fleurs, bougies, petits billets rendent hommage à ce tronc enfermé dans son cercueil à barreaux. Les associations défendant les droits de l'homme et les valeurs de notre république, appellent à manifester : place Lorraine au pied de ce tronc, peuple, élus du peuple, la place est noire de monde.

Surprise, presque un miracle, au printemps

suivant, des rameaux traversent la grille et l'arbre relève discrètement mais fièrement la tête. Le groupe surnommé revient à la charge, le mutilé de ses rameaux et de sa timide tête, lacère son tronc. Mais têtue, l'arbre repousse toujours. Alors ils l'ont immolé par le feu. Depuis et heureusement son cadavre noirci est toujours debout, témoin de la connerie humaine, comme on conserve les reliques d'un village incendié. La plaque inaugurale rappelait aux passants le passé vivant de ce moignon mort. C'en était trop, ils ont alors brisé la plaque. Depuis, symboliquement quelques manifestations, marche de la paix etc. partent de cette relique. Mais touristes et nouveaux angevins n'ont pas cette mémoire, il est essentiel qu'elle soit gravée dans le marbre.

En attendant, une nouvelle et modeste plaque est au pied de cet arbre entouré de trottinettes électriques qui ont fait de ce lieu leur gîte. En cette période critique, ne la laissez pas seule, ajoutez-y un petit témoignage. Et même si vous n'avez rien, marquez un léger temps de respect en passant devant.

*Jacques Lambour*

## Texte de la plaque déposée

Passant, arrête-toi et regarde.

Décapité, immolé, bois noirci,  
je suis debout.

Debout comme l'arbre,  
car je suis arbre,

ARBRE DE LA LAÏCITE.

Arbre, je n'ai ni haine,  
ni esprit de vengeance.

Je suis et resterai symbole  
de la tolérance universelle.

Quoi qu'il arrive,  
des hommes défendront  
ma mémoire,  
résisteront.

Sois de ceux-là.

Ensemble,  
avec eux, avec moi,  
restons debout

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

[Jacques L]

## Écrire au maire

Le maire d'Angers, pour réparer les abattages dus à l'installation des lignes du tramway avait promis la plantation de 100 000 arbres sur 5 ans. Lecteurs de l'Anjou laïque, nous pourrions lui demander un effort supplémentaire et d'en prévoir 100 001 en ajoutant à la liste l'arbre de la laïcité. Monsieur Verchère, désormais premier adjoint, par hasard rencontré, avait déclaré à votre serviteur qu'il envisageait un arbre stylisé en acier. Pourquoi pas ? Mais il faudrait le faire savoir et solliciter des artistes.

*J. P.*

## La une de l'Anjou Laïque

Alain est ainsi. Il réagit. Vite. Ce qu'il aime, il le défend, l'illustre, l'affiche. Bouleversé par la décapitation de Samuel Paty, il se saisit de l'image du professeur « d'histoire géo ». Dans l'urgence tracer en grand format. Pastels secs en main, saisir l'émotion et apposer sur le papier les couleurs et les formes au risque de l'erreur. Le blanc est déjà présent, le bleu et le rouge s'imposent et s'ajoutent : la République, son école, l'école laïque, magnifiée. 21 octobre 14 h 09. Sobrement sur internet ces mots: « Voilà, il est collé. La culture est la seule arme contre les fanatiques de tous bords. » L'œuvre d'Alain Guilloteau, « AL1 », est visible place Mitterrand à Angers, sur le mur d'un commerce mitoyen de la présidence de l'université. Le temps peu à peu dégradera l'image. Mais sur ce mur rendu au béton, nos mémoires graveront encore le visage de

Samuel. Alain Guilloteau en est certain, tous ceux qui se seront arrêtés un instant devant son dessin persisteront à regarder cet angle d'immeuble comme le lieu de l'hommage rendu au professeur. Là encore vivra Samuel Paty. Ils sont nombreux. Plusieurs millions déjà savent qu'à Angers un artiste s'est levé pour dire son refus des obscurantismes. Et cette occupation éphémère illégale est si belle qu'elle s'en trouve légitimée.

La rédaction de l'Anjou Laïque remercie « AL1 » pour l'autorisation de publier son œuvre en « une ». Les « laïques d'Anjou » remercient Alain Guilloteau. Pour mieux le connaître: [www.al1-color.com](http://www.al1-color.com)

*Alain Paquereau*



*Au pied de cet arbre, vous pouvez déposer des messages et même des adresses au maire. Peut-être les verrait-il de sa fenêtre.*

## Par définition !

**« Par définition, cette proposition est vraie ». Si cela peut se dire en mathématique qui parfois utilise cet argument de quasi-divine autorité, cela ne l'est guère dans l'univers philosophique. Définir ce dont on parle est une obligation d'élève de terminale, citoyen bientôt. Pour une discussion sereine il faudrait s'accorder sur le sens des mots, surtout ceux qui font mal comme en ce moment « islamophobie »**

Les maux. Les mots. Et inversement. Cela ne s'entend pas mais cela diffère. L'orthographe peu à peu fixée y met bon ordre. Il se peut cependant qu'un même mot s'entende différemment. C'est alors au mieux l'occasion de malentendus, voire de divergences et plus encore de désaccords. Bien que confiné, la bataille des mots s'amplifie sans simplifier. Il y faut la terreur répétée des attentats. Tout autour du mot « islam » les laïques, mais pas seulement, se mettent à mal. Il me semble

**Charb**

# Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes



qu'à l'origine de ces ruptures entre les partisans sincères de la laïcité le mot « islamophobie » serait nodal. Est-il utile de préciser qu'il existerait d'hypocrites utilisateurs des mots :

Monsieur Macron hôte de Black Rock nous proposant des « jours heureux » ou Madame Le Pen, étendard de Jeanne d'Arc en main droite, protectrice de l'école publique. Des maux donc. Et deux mots aussi, l'un arabe, l'autre grec. Évocation monothéiste du début, allusion polythéiste de la fin. Alors « islam » pour commencer, c'est quoi ? Suivant que le mot est précédé d'une minuscule, c'est la religion, précédé d'une majuscule c'est une civilisation... Il faudra bien prêter l'oreille ou, mieux, être attentif au contexte pour bien distinguer de quoi il est parlé (s'il vous plaît, ne pas tronquer les citations sous peine de fortes méprises). Étymologiquement c'est déjà compliqué. Il est la « soumission aux ordres de Dieu », mais encore, car la racine du mot l'autorise « la concorde, la complétude, l'intégrité ou... la paix ». Mais quid de phobie ? La divinité grecque Phobos conjurait paraît-il la peur des guerriers avant le combat. Donc la peur est en question dans la phobie. Le petit Robert fait entrer le mot en 2005. La définition est lapidaire : « *Hostilité envers l'islam.* »

Minuscule, donc la religion et les musulmans, « *forme particulière de racisme* ». D'autres définitions disent : « *Elle serait démesurée et dépendante d'un ressenti plutôt que de causes rationnelles.* »

N'en déplaise, Le petit Robert d'Alain Rey personnage plutôt aimable et bonhomme n'a pas fait dans la dentelle. Hostilité plutôt que peur c'est un choix. Antérieurement, en 2003, c'est pour répondre à Pierre-André Taguieff (politologue Science Po) auteur de « *La nouvelle judéophobie* » que Vincent Geisser (sociologue CNRS) actualise le vocable par un essai intitulé... « *La nouvelle islamophobie* ». Distinction d'avec le racisme anti-arabe ou immigré puisqu'elle s'exerce non plus sur un référent ethnique mais religieux et en l'occurrence tous signes visibles d'islamité. Au passage et de manière à peine sous jacente la Palestine s'invite au débat. Antisionisme / antisémitisme. Le débat se durcit. À la veille de son assassinat par les frères Kouachi, Charb finalise sa « *lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes* ». Il

discute un terme mal choisi s'il doit désigner la haine que certains ont des musulmans. Il le dénonce comme dangereux car il laisse entendre qu'il est plus grave de détester l'is-

lam, c'est-à-dire un courant de pensée tout à fait critiquable, que les musulmans. Or si critiquer une religion n'est pas un délit, discriminer quelqu'un en raison de son appartenance religieuse l'est, incontestablement. Dans les luttes idéologiques, cela n'est pas nouveau, il est bon d'utiliser des concepts ambigus pour en faire son meilleur profit. C'est ce que soutient Henri Péna-Ruiz. Pour dissuader et disqualifier tout opposant, peut-on se saisir d'une notion piège qui évite de distinguer entre islam et islamisme. Il précise

## Mais pour discuter refusons les mots pièges

: « *On remarque ici des amalgames en cascade. La critique de l'islamisme confondue avec la critique des musulmans comme tels, ce qui permet de disqualifier par transitivité la critique de la religion et d'en faire un délit.* » Les horreurs s'ajoutant, la polémique enfle encore et les anathèmes pleuvent. Idiots utiles des uns, complices des autres. Les divisions sont à l'œuvre. Chacun le sait : l'un des objectifs des terroristes est de diviser. Paradoxalement il semble que la Kalachnikov et le couteau font les rassemblements. D'où l'importance du choix des mots pour entretenir les conflits. Le mot islamophobie trimballe à sa suite, pour le défendre ou le pourfendre, tout un vocabulaire sociologique, philosophique, politique : universalisme, différentialisme, sexisme, féminisme, indigénisme, racisme, humanisme, intersectionnalité, colonial, néo, post... Peut-on faire la place des différences en préservant l'universel. Peut-on penser les valeurs et principes républicains sans adresser des critiques à la République. Nul doute que ces questionnements sont légitimes. Mais pour discuter refusons les mots pièges. D'autant que s'agissant des religions, toutes les religions, il est facile de voir comme Emmanuel (Kant) « *quand on l'embrasse d'un seul coup d'œil, comme un tableau, (le christianisme) pourrait bien justifier l'exclamation « Tantum religio potuit suadere malorum* ». Tant la religion a pu inspirer de maux...

*Alain Paquereau*

Henri Péna-Ruiz. Dictionnaire amoureux de la laïcité. Plon

Charb. Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes. Les échappés.

Le Petit Robert et autres dictionnaires et ressources informatiques sur la question islamophobie.

# Confessions d'un islamo-gauchiste

**E**n cette fin du mois d'octobre voilà que nombre d'organisations, de partis, d'associations, de mouvements dans lesquels je me reconnais et qui défendent des valeurs que je partage croulent sous les accusations de complicité avec l'islam radical et sont qualifiés d'« islamo-gauchistes ».

**Force est alors de m'interroger : suis-je un « islamo-gauchiste » ?**

Puisqu'il s'agit de religion, nous commençons par une citation de K. Marx qui écrit à ce propos : « *La détresse religieuse est, pour une part, l'expression de la détresse réelle et, pour une autre, la protestation contre la détresse réelle. La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit de conditions sociales d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple.(...)* »<sup>1</sup> Je partage l'entièreté de cette analyse de la religion y compris le « pour une part » et le « pour une autre ». K. Marx s'efforce donc d'expliquer le phénomène religieux. S'il avait été le contemporain de M. Valls, il se serait fait rabrouer car pour l'ex ministre et conseiller municipal de Madrid « *Expliquer c'est déjà vouloir un peu excuser* » comme il l'affirmait en décembre 2015. Le même M. Valls qui déclare à propos du leader de la France Insoumise : « *Il est d'une très grande complicité, il a une très grande responsabilité dans tout ce qui s'est passé, dans tout le rapport de la gauche avec la lutte contre l'islamisme (...), il n'est plus dans le camp républicain.* » Si ne pas partager un mot de cette diatribe, c'est être islamo-gauchiste, alors je le suis.

Dans son ouvrage « *Pour la sociologie* » et pour en finir avec une prétendue « *culture de l'excuse* », le sociologue B. Lahir écrit : « *Les actes et comportements individuels n'ont de signification que dans des réseaux de relations complexes et des histoires emboîtées. Les attentats sont les derniers maillons d'une chaîne qu'il s'agit de reconstituer. Faudrait-il s'interdire de comprendre et d'expliquer pour établir la responsabilité morale et juridique ? Étudier le chômage ne rend pas complice des licenciements qui en ont été la cause et encore moins des chômeurs qui en sont les victimes ou de ceux d'entre eux supposés en abuser.(...).* Tout comme il faut étudier le chômage pour tenter de le résorber, il faut aussi comprendre et contextualiser le terrorisme pour le combattre. »

Si partager ce point de vue, c'est être pour le moins complice des islamo-gauchistes, alors je le suis.

Et le débat public largement amplifié par les médias dominants prend l'allure d'un concours Lépine des idées d'extrême droite. Et les ministres joignent leur voix à ce concert. Ainsi Gérard Darmanin s'adressant à l'Assemblée nationale aux députés de la France Insoumise : « *Je ne m'explique pas qu'un parti comme le vôtre, qui a dénoncé pendant longtemps " l'opium du peuple " en soit désormais lié avec un islamo-gauchisme qui a détruit la République.* » Si je considère que le ministre de l'Intérieur n'a rien compris à ce que dit réellement K. Marx – voir plus haut – c'est être islamo-gauchiste, alors je le suis.

Et le délire se poursuit par la voix du ministre de l'Éducation nationale qui voit les universités « *gangrenées* » par « *une vision du monde qui converge avec les intérêts islamistes* ».

Vision partagée par E. Badinter qui déclare : « *À nouveau, une partie de la population se dira que, peut-être, on exagère la menace. Nos adversaires vont jouer là-dessus, avec la complicité de leurs alliés à gauche, que ce soit une bonne partie des insoumis comme dans les universités où des clusters vont développer cette argumentation victimaire.* »

Dans la foulée, cent universitaires publient dans Le Monde une tribune appuyant J.M. Blanquer face « *aux courants islamo-gauchistes très puissants dans les secteurs de l'enseignement supérieur qui commettent des dégâts sur les esprits* ».

Les signataires de cette tribune, dont Luc Ferry, celui qui suggérerait de tirer à balles réelles sur les Gillets Jaunes, proposent de constituer « *une instance chargée de faire remonter les cas d'atteintes aux principes républicains et à la liberté républicaine* ».

Si s'opposer à la mise en place d'une sorte de comité d'épuration des universités façon maccarthyste, c'est être islamo-gauchiste, je le suis.

S'il ne s'agissait que d'un vif débat public, cela serait le moindre mal. Mais voilà que l'on passe aux travaux pratiques.

Dans le cadre de l'examen par le Sénat de la loi de programmation de la recherche le 30 octobre, la sénatrice Laure Darcos (LR) a introduit l'amendement suivant : « *Les libertés académiques s'exercent dans le respect des valeurs de la République.* » Cet amendement modifie profondément un article essentiel du Code de l'éducation qui stipule que « *Les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche (...)* ». Que peuvent signifier des travaux universi-

taires conformes aux « *valeurs de la République* » ? Les chercheurs ne doivent-ils pas interroger, porter un regard critique sur « *la République* » comme le font évidemment les sciences humaines et sociales ? Si se poser ces questions et voir dans cet amendement une grave remise en cause des libertés académiques c'est être islamo-gauchiste, alors je le suis.

Dans une tribune publiée le 28 octobre sous le titre « *J'alerte : la France est en passe de perdre pied* », la députée C. Autain écrit : « *La violence se déchaîne de façon exponentielle sur les réseaux sociaux. Les caps franchis dans la tolérance aux propos et propositions racistes sont inouïs. Vide de sens et outil de la diversion, l'expression « islamo-gauchiste », devenue courante, y compris dans la bouche d'un ministre d'État chargé de l'éducation, rappelle la chasse aux sorcières qui visait les « judéo-bolchéviques » ou les « hitléro-trotskyistes ». C'est un désastre.* » Effectivement.

## Alors, que faire ?

Deux universitaires<sup>2</sup> posent clairement le problème : « *Nous sommes face à une alternative : soit nous cédonns aux sirènes de la vendetta et, pour répondre à un acte de barbarie, nous détruisons une à une les digues de notre État de droit démocratique en transformant une partie de nos concitoyens musulmans en « cinquième colonne », soit nous croyons véritablement en la supériorité de nos valeurs démocratiques et, bien qu'intraitables à l'encontre des véritables complices opérationnels des terroristes, nous cessons alors de placer sur le même plan tout et son contraire.* »

Pour conclure, l'islamo-gauchiste que je suis donne la parole à un député affublé du même qualificatif, E. Coquerel : « *Il faut lutter à la fois contre l'islamisme radical et contre le racisme antimusulmans, sachant que le premier veut se nourrir du second pour attiser les plaies de la société française.* »

Tout est dit en quelques mots.

Jean-Louis Gregoire

<sup>1</sup> K. Marx Critique de la philosophie du droit de Hegel, 1843

<sup>2</sup> Haoues Seniguer, Maître de conférences, université de Lyon et Steven Duarte, Maître de conférences, Université Sorbonne Paris Nord.

# Reconstruire la république laïque

**Après l'assassinat de Samuel Paty, enseignant de l'école de la République, le 16 octobre 2020, la tuerie du 29 octobre à Notre-Dame de Nice, vient nous rappeler les enjeux auxquels notre pays se trouve de nouveau confronté.**

Samuel Paty, enseignant d'Histoire-Géographie, était égorgé puis décapité devant son collège, dans un acte d'abjecte barbarie, par un islamiste de 18 ans, nourri au poison de l'extrémisme religieux, de la haine de la liberté de penser et de la haine de l'autre.

Le crime de Samuel Paty ? Avoir fait son métier, simplement, courageusement. Avoir, comme chaque année, illustré un cours d'Enseignement moral et civique sur la liberté de la presse par des caricatures. Parmi ces caricatures, celles publiées par Charlie, qui valurent à ses membres les plus éminents de mourir sous les balles d'autres fous de dieu. Samuel Paty, dont nous ne répétons jamais assez le nom, était l'objet, depuis deux semaines de la vindicte de parents islamistes radicaux, qui avaient ameuté les réseaux salafistes et fréristes. Cette lapidation virtuelle s'est transformée en une mise à mort bien réelle devant une administration et une police prises de court.

Cet acte d'une insupportable cruauté a précipité le martyr d'un homme de bien et plongé la France dans la peine et la colère. Cette colère semble salutaire ; le gouvernement et le Président de la République, après l'évolution encourageante amorcée par le discours du 2 octobre aux Mureaux, semblent avoir mesuré l'ampleur du péril qui guette notre pays. Ils annoncent et ont commencé à appliquer des mesures policières et judiciaires fortes. Le Collectif laïque national, qui depuis longtemps alertait les pouvoirs publics, souhaite que l'État s'attaque enfin aux menées séditeuses de ceux qui prétendent imposer à la République leurs dogmes et préceptes asservissants.

Mais cette réaction, toute nécessaire qu'elle soit, ne suffira pas à combler les brèches qui ont été ouvertes dans la laïcité depuis près de quarante ans, par des gouvernements aveugles, indifférents, voire complaisants, influencés par les orientations communautaristes et concordataires prônées par l'UE et, en France, par certains milieux intellectuels et universitaires.

C'est tout l'édifice laïque qui est aujourd'hui à reconstruire, dans les institutions comme dans les esprits, dans les termes-mêmes énoncés par la Loi de Séparation du 9 dé-

cembre 1905, et dont le principe a été confirmé par la Constitution.

Il est temps d'en finir avec cette lente érosion de nos principes, sous les coups des jurisprudences accumulées par le Conseil d'État, contre la lettre et l'esprit de la Loi de 1905. Il est temps que l'ensemble du territoire français soit enfin uni sous une seule loi émancipatrice. Il est temps de constitutionnaliser les principes de la loi du 9 décembre 1905, définis aux articles 1er et 2 de la loi de séparation des Églises et de l'État et notamment son article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».

**L'École laïque et républicaine est le creuset de la République**, comme l'ont très bien compris ses adversaires et ses ennemis mortels. Il est temps de constater une fois pour toutes l'échec des dérives multiculturalistes au sein de l'école, le danger du dualisme scolaire, pour réhabiliter la formation du citoyen par l'apprentissage des savoirs disciplinaires. Il est temps de former les maîtres pour en refaire des hussards noirs de la République laïque, et non des animateurs prêchant un « vivre ensemble » inconsistant.

Le Collectif ne peut passer sous silence la dérive d'une partie des associations et des syndicats jadis progressistes, de partis et mouvements politiques de droite comme de gauche, qui les a conduits soit à nier les dangers de l'islamisme, soit à pactiser avec lui par angélisme ou par clientélisme électoral. À cette dérive, un organisme institutionnel comme l'Observatoire de la Laïcité a prêté son concours en substituant l'interconvictionnalité à la laïcité, en réduisant le concept de « liberté de conscience » à la seule « liberté de croire ou de ne pas croire ». Cet organisme dépendant du Premier ministre est allé jusqu'à prendre le parti des adversaires de la laïcité, de tribune en préface, de critiques des laïques les plus respectés en tweets incontrôlés.

Des efforts de longue haleine doivent être soutenus par des paroles et des actes publics cohérents et respectueux de nos principes constitutionnels et de nos lois. Le Collectif a dénoncé et dénonce encore toutes les entorses faites quotidiennement à nos principes, dans les communes, les départements, les régions, les services de l'État. Assez de participation des élus à telle ou telle fête religieuse, assez d'inaugurations de lieux de prière, assez d'adjoints aux délégations incluant « les cultes », assez de contournements permanents de la loi de séparation pour financer les cultes... Si la laïcité se manifeste par l'auto-

rité éclairée de l'État et la lutte frontale contre la barbarie islamiste, elle ne reconquerra les cœurs que par le respect par tous, élus et hauts-fonctionnaires en tête, de ses principes et de ses pratiques ; par la concrétisation pour tous des promesses de la République.

Le Collectif reste préoccupé que la construction, sous l'égide des pouvoirs publics, d'un « islam de France » étranger au principe de laïcité, fasse entrer dans ses instances des personnages appartenant ou ayant appartenu à la mouvance islamiste.

**La laïcité est LE principe émancipateur de notre temps**, contrairement à ce que veulent nous faire croire depuis quarante ans ses ennemis, mais aussi ses faux-amis qui l'empoisonnent à coup d'adjectifs doucereux, d'interconvictionnalité ou de coexistence. Seule la laïcité est capable de nous mener sur le chemin de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

L'événement terrible qui vient de nous frapper nous oblige, en l'honneur et en mémoire de Samuel Paty, à relever le défi d'une laïcité pleine et entière, seule à même d'assurer la paix civile.

Nous en appelons à tous les acteurs de la société civile et politique, aux responsables associatifs et syndicaux, aux enseignants, aux citoyens de la République à quelque niveau de responsabilité qu'ils se trouvent, afin qu'ils se sentent redevables de la transmission des principes républicains, qui ont conduit, au travers des âges et des luttes, à l'émancipation du peuple français.

Monsieur le président de la République, Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs les représentants du Peuple et les élus territoriaux, le temps des arrangements et des concessions est révolu. Il faut, et nous nous y employons de longue date, redonner aux Français la fierté de leur modèle émancipateur et fraternel.

*Fait à Paris,*

*le 04 novembre 2020*

**Par Le Collectif laïque national  
(plus de 22 organisations signataires,  
liste sur le blog Anjou laïque :  
anjoulaique.blogspot.com)**

# Hommage. . . ô désespoir !

**C**e vendredi 16 octobre 2020, j'ai 40 ans, 17 ans d'enseignement dans l'éducation nationale et depuis quelques minutes un sentiment tenace d'incompréhension et d'horreur.

En effet, nous sommes en début de soirée et je viens d'apprendre par une notification qu'un enseignant d'histoire géographie d'un collège de région parisienne venait d'être assassiné alors qu'il rentrait chez lui.

Les premières précisions tombent rapidement et elles concernent bien évidemment l'acte et ses revendications. Décapité en réponse à un cours sur la liberté d'expression dans lequel l'enseignant avait amené ses élèves à réfléchir sur la liberté d'expression au travers l'étude de caricatures. C'est reparti ! Le débat sur la liberté d'expression, le souvenir de Charlie, d'une marche blanche pour dire non, de nombreux débats en classe, la laïcité, la stigmatisation... Bref, autant de sujets qui reviennent et pour lesquels nous trouvons finalement peu de solutions pour former un consensus

ou au minimum qu'ils ne nous mènent pas à la violence qu'elle soit verbale ou physique.

Nous sommes maintenant le 27 octobre, le choc passé, le débat fait rage. Qui est responsable ? Quelles lois ? Quelles sanctions ? Comment en est-on arrivé là ? Encore... Un échange entre les syndicats et le ministre de l'éducation nationale a eu lieu et une forme de rentrée se profile pour le lundi 2/11. Ce sera un temps d'échanges entre collègues et adultes responsables de 8 heures à 10 heures puis un accueil des élèves comprenant rappel des valeurs et principes républicains ainsi que la lecture d'une lettre de Jean Jaurès aux instituteurs de France. Les vacances scolaires ont débuté le soir du drame et depuis ce jour, pas une communication de notre institution ne m'est parvenue. Je prends note des consignes de notre ministre par voie de presse tout comme l'ensemble de mes collègues, chefs d'établissement compris.

Volte-face le vendredi 30/10 de notre ministre, cette forme de rentrée ne pourra plus se faire en raison du protocole sanitaire renforcé et d'un risque sécuritaire accru. Nouveau programme, rentrée normale jusqu'à 11 heures puis minute de silence, lecture de la lettre et pause déjeuner (j'avoue, j'ai rajouté la pause déjeuner). Fini le temps de parole des adultes, terminé la préparation du temps d'accueil des élèves, il faut faire avec, la situation est compliquée, agissons en professionnels.

C'est ainsi que le samedi 31/10, les échanges téléphoniques entre collègues débutent, puis il est convenu de contacter notre chef d'établissement rapidement afin de lui

proposer une autre forme d'organisation et une réunion distancielle à 18 heures pour que chacun puisse s'exprimer. Pour le contenu, ce sera dimanche matin 11 heures et toujours en réunion distancielle afin que nous puissions être cohérents sur ce que nous dirons aux élèves. Pendant ce temps, une vidéo d'encouragement de Mr. Blanquer le 31 octobre dans laquelle le sujet sani-

taire est majoritairement traité, nous précise les modalités de cette rentrée.

Nous voici donc ce lundi 2 novembre, 7h45, je gravis l'escalier qui me mène à la salle des personnels et découvre mes collègues, tous mes collègues présents, tous venus à 8 heures. Je ressens de la tristesse, de la gravité, de l'inquiétude de ne pas y arriver, à tenir face aux élèves. Nous nous en tiendrons à un programme convenu sur un rappel des faits et les valeurs de la république sans laisser de place au dialogue ou au débat. La lettre de Jaurès est lue sans que la très grande majorité de nos élèves n'y comprennent le sens et un temps d'échange s'installe à 11 heures pendant lequel très peu d'élèves prendront la parole pour exprimer leurs ressentis. Tout à fait conscients que l'heure n'est pas à la parole déplacée ou maladroite, le débat n'a pas lieu.

*Kevin Chaye*

## Extrait d'un hommage à Samuel Paty de Catherine Kintzler

Samuel Paty a été assassiné et décapité pour avoir exercé sa fonction, parce qu'il enseignait : c'est en sa personne le professeur qui a été massacré. Par cette atrocité, sommation est faite à tous les professeurs d'enseigner et de vivre sous le régime de la crainte. Des groupes qui encouragent ces manœuvres d'intimidation à sévir au sein même de l'école s'engouffrent dans la brèche ouverte il y a maintenant trente ans, laquelle s'acharne à assujettir l'école aux injonctions sociales. On ne voit que trop à quelles extrémités celles-ci peuvent se porter. Non l'école n'est pas faite pour « la société » telle qu'elle est. Sa visée est autre : permettre à chacun, en s'appropriant les savoirs formés par l'humaine encyclopédie, de construire sa liberté, dont dépend celle de la cité. Il faut cesser de convoquer les professeurs à leur propre abaissement. Réinstaurer l'école dans sa mission de transmission des savoirs et protéger ceux qui la mettent en œuvre, voilà ce qu'on attend d'une politique républicaine. Sans cet élargissement qui appelle une politique scolaire exigeante et durable, l'hommage national qui doit être rendu à la personne martyrisée de Samuel Paty restera ponctuel.

## USA : Des élus au paradis

Dans la liste des paradis fiscaux, le Delaware, petit État nord-américain, fait bonne figure: premier ! C'est déjà ce que notait Le Figaro en 2014. Il s'y enregistre plus d'entreprises que d'habitants (950 000 / 935 000). Souvent il ne s'agit que de boîtes aux lettres. Il nous fut assez répété ces temps derniers que c'était le fief du candidat démocrate Jo Biden. Aux « States » donc, le changement serait « en marche ». Avec Trump ils étaient gouvernés par le meilleur marchand républicain du temple ; avec Biden ils le seront par le plus ferme gardien démocrate du temple des marchands.

**A. P**

# Pourquoi il faut contester les religions

**L**a question que je semble poser et qui est en réalité une affirmation s'impose d'autant plus en raison de ce qui s'est passé en octobre 2020, à savoir l'effroyable meurtre dont a été victime un enseignant, perpétré par un individu se réclamant de l'islam et sous le prétexte impossible à justifier que l'enseignant aurait commenté les caricatures de Charlie Hebdo dans un cours consacré officiellement à la libre expression – point important qu'il faut rappeler. Car dans une école républicaine, on a parfaitement le droit de procéder ainsi, quitte à le faire aussi à propos des caricatures antisémites lors de l'affaire Dreyfus ou à l'époque du nazisme et, dans ces cas, pour les dénoncer.

Pour en revenir à la question religieuse qui est ici en jeu, on peut élargir le débat et se demander pourquoi nous devons contester les religions. Cette formulation « contester » est opportune car elle va permettre de distinguer les différentes formes de cette « contestation » que l'on a tendance à confondre pour mieux la dévaloriser et la rendre illégitime. D'abord, il s'agit de la religion objective, avec ses croyances, ses dogmes et ses cultes, ainsi que sa communauté spécifique, et non de la foi subjective en une transcendance divine par laquelle tout être humain peut être tenté – sauf que, étant aussi une croyance en quelque chose de précis, son contenu peut

renvoyer à des dogmes particuliers qui sont susceptibles d'être remis en cause par la raison. Ensuite et surtout, dès lors qu'on a affaire aux diverses religions qui n'ont jamais cessé de se contredire et de se combattre (soit dit en passant), la question n'est pas de s'opposer aux personnes croyantes, ni de leur interdire de pratiquer leur religion dès lors que sa pratique ne porte pas atteinte aux lois qui régissent le vivre-ensemble au sein de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité. En particulier, il y a en France – laquelle est une belle exception dans le monde – une laïcité poussée à son maximum de rigueur, ce

qui ne veut pas dire de sectarisme qui, tout en respectant pleinement l'existence des religions, dans les limites que j'ai indiquées, les empêche de se constituer en communautés fermées sur elles-mêmes et rivales, qui fracturent la communauté nationale, constituant un séparatisme que l'on doit rejeter.

## La simple rationalité

L'impératif de contester les religions a donc un tout autre sens, éminemment louable : celui de procéder à leur examen critique à la lumière de la raison. Il ne s'agit donc pas de les rejeter en bloc, sur la base d'une hostilité passionnelle et sectaire, mais de distinguer ce qui en elles contredit la raison humaine, théoriquement et pratiquement, et du coup l'en séparer, si c'est possible. Car c'est là la première difficulté puisque toute religion monothéiste se donne pour une révélation issue de Dieu, donnée aux hommes par lui, donc comme un ensemble de croyances absolument vraies devant s'imposer à la raison parce qu'elles sont censées émaner de lui. Toute religion est donc par définition dogmatique et elle exclut le contrôle de la raison.

ligions monothéistes prétendent toutes trois détenir la vérité et il y aurait donc trois vérités alors que la vérité, par définition, est unique. C'est là un problème insurmontable pour elles et qui explique, au demeurant, leurs rivalités, elles aussi insurmontables.

Enfin, le grand motif justifiant qu'on les critique se situe à un double niveau qui nous oblige à considérer que, la raison étant la seule instance légitime capable de légiférer dans l'ordre du vrai et du bien, cela nous contraint à récuser leurs propositions sur ces deux plans. Sur le plan théorique d'abord, il faut savoir et reconnaître que les religions se sont constamment opposées aux vérités scientifiques. La chose est connue chez les incroyants ou les hommes de science, mais j'en rappelle deux exemples sidérants. Celui de Galilée condamné par l'Église au XVIIe siècle pour avoir (en particulier) admis la théorie de l'héliocentrisme suggérée par Copernic qui contredisait le géocentrisme chrétien, et qui fut contraint d'y renoncer publiquement. Celui ensuite de Darwin, dont la théorie de l'évolution a été refusée longtemps par l'Église catholique parce qu'elle

démontrait l'origine animale de l'homme et récusait donc le créationnisme présent dans la Bible. Et quand, enfin, le pape Jean-Paul II admit le darwinisme (il était « plus qu'une hypothèse » dit-il) en 1996, soit plus d'un siècle après sa formulation, ce fut pour le restreindre au corps de l'homme et en exclure son esprit ! Quant à l'islam il rejette toujours massivement cette théorie, assurant que l'homme n'a pas d'origine animale puisque

le Coran le dit ! Ces deux exemples suffisent pour marquer à quel point les religions sont un facteur d'obscurantisme et l'on pourrait prolonger cette remarque par rapport aux résultats des sciences humaines, qu'il s'agisse de l'histoire ou de la psychanalyse. Or l'obscurantisme aliène l'homme : il le soumet à la réalité dans ce qu'elle a de plus éprouvant pour lui dans la mesure où, l'empêchant de la connaître scientifiquement, il l'empêche tout autant de la maîtriser et de la changer.

*Suite page suivante*

## LE PURITANISME RELIGIEUX ENVAHIT LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE



Or c'est bien ce à quoi entend procéder la philosophie, en tout cas depuis l'époque des Lumières et dont Kant nous offre une illustration exemplaire quand il a intitulé un de ses livres *La religion dans les limites de la simple raison*. Certes, il a réussi à la sauver sur un plan rationnel raisonnable, mais c'est au prix de l'abandon de nombre de ses dogmes de détail ou de ses prescriptions culturelles. Cela lui valut la condamnation par l'État et l'Église de son temps, ainsi que la censure d'un des chapitres de son ouvrage. Autre difficulté que je souligne tout de suite, assez étonnante au regard de la simple rationalité : les trois re-

## Critiques philosophiques

Reste la sphère du bien (et du mal), c'est-à-dire des valeurs qui doivent ou non guider notre vie individuelle mais aussi collective. Or ici aussi la religion a joué et joue encore un rôle néfaste : de Spinoza dénonçant ses délires imaginaires à Freud y voyant une illusion humaine, issue des désirs humains et empêchant les individus d'être autonomes et sains, en passant par Hume, les philosophes des Lumières, Rousseau, puis Feuerbach, Marx ou Nietzsche y voyant une éthique « anti-naturelle », tous nous aident à déceler le mal qu'elles font aux hommes : culpabilité imaginaire liée au mythe du « péché originel », dévalorisation du monde terrestre, rejet de la chair, condamnation de l'homosexualité, inégalité entre les sexes, tout cela nous fournit une prétendue « morale » qui n'est qu'une éthique empêchant l'homme de vivre pleinement et normalement sa vie. Quant à la vie collective, les religions, hormis quelques cas historiques, auront justifié les sociétés de classes, occulté l'exploitation et l'aliénation des travailleurs, spécialement en régime capitaliste, et appuyé les pires régimes politiques, de la royauté aux dictatures du XXe siècle en Espagne, au Portugal, en Italie ou au Chili avec Pinochet, par exemple. Et aujourd'hui, on les voit soutenir les dérives autoritaires, sinon fascistes, de la Hongrie ou de la Pologne, entre autres. S'agissant de la religion musulmane, l'acte d'accusation est encore plus grave et il faut l'assumer courageusement et lucidement, et non le nier ou l'affaiblir par inconscience, pleutrierie médiatique ou calcul politicien. Car s'agissant de celle-ci, c'est là que le pire est atteint. Je me contenterai de trois points.

1 Elle est d'un dogmatisme fanatique, vouant ses opposants, spécialement les athées, à la mort : c'est dans le texte du Coran, textuellement !

2 La Charia est un code de vie censé être d'origine divine, qui s'impose à la collectivité en dépossédant le peuple de sa souveraineté, ce qui fait d'un régime musulman le contraire absolu d'une démocratie ou d'une

République.

3 Enfin, et pour recouper des remarques comparables à propos de la chrétienté, la religion musulmane est omniprésente dans les pires régimes politiques qui soient, au Maghreb ou au Moyen-Orient. C'est dire que l'argument de la ghettoïsation sociale pour excuser l'islamisme radical et ses récents crimes en France, n'a pas de sens ici. Nier cela, c'est faire preuve d'une cécité de l'intelligence inexcusable.

Tout cela étant dit, en toute rigueur, on aura compris pourquoi il faut contester les religions, c'est-à-dire les critiquer à la lumière de la raison. Cela ne veut pas dire que tout en elles relève de cette critique. Il y a eu des courants de pensée au sein de celles-ci qui étaient progressistes et qui ont suscité, voire animé des combats humanistes dans l'histoire, au nom en particulier de l'Évangile et de sa morale prescrivant « l'amour du prochain » : je pense ici à la guerre des paysans liée à Thomas Münzer, à la « théologie de la libération » en Amérique du Sud, vite étouffée, ou encore tout récemment aux étonnants propos du pape actuel condamnant le « libéralisme égoïste » ! Et je songe même, on sera carrément surpris ici, à l'attitude de François Mauriac dans ses Mémoires intérieures : on y découvre un Mauriac se déclarant socialiste mais antistalinien au nom même de sa foi, elle aussi fondée sur le message d'amour du Christ. Cela atténue un peu le diagnostic critique à propos des religions que je viens de faire. Mais cela ne l'invalide en rien pour l'essentiel : oui, il faut contester intellectuellement et moralement les religions, contestation critique qui est de droit dans une République laïque, dès lors qu'on respecte (ou tolère) pleinement leur existence de fait. Il en va de l'émancipation des hommes, de leur liberté et de leur bonheur.

*Yvon Quiniou,*

*auteur de Critique de la religion.*

*Une imposture morale, intellectuelle et politique, La Ville brûle.*

## Le Tartuffe ou l'Imposteur

Depuis la rentrée scolaire les réseaux sociaux multiplient les commentaires critiquant la tenue vestimentaire des collégiennes et des lycéennes, interdisant certains vêtements, en imposant d'autres. Le ministre de l'éducation a cru bon d'ajouter son grain de sel à la polémique en parlant de tenue républicaine, sans définir ce qu'il entend par ce terme, laissant aux enseignants et aux chefs d'établissements la responsabilité de traduire son propos. Dans le même temps, des femmes sont agressées, giflées, du simple fait de leur présence jugée intolérable dans la rue. Il est urgent de réagir fermement à cette dérive

de notre société et de sanctionner sans faiblesse toutes celles et tous ceux qui refusent aux femmes les libertés dont les hommes jouissent sans discussion.

Je crois que l'on devrait condamner les obsédés de l'ordre moral et du sexe à lire et à relire le Tartuffe de Molière, à méditer longuement sur la signification de cette célèbre réplique

*Couvrez ce sein que je ne saurais voir.*

*Par de pareils objets les âmes sont blessées,  
Et cela fait venir de coupables pensées.*

*Yves Mulet Marquis*

# Humeurs

## Incohérence bruxelloise

Il fut un temps où la fourniture de gaz et d'électricité par l'intermédiaire du service public et de ses deux entreprises issues de la Libération, EDF et GDF, donnait des boutons aux technocrates libéraux de Bruxelles. Ils exigèrent et obtinrent la transformation de GDF en société anonyme, puis sa fusion avec Suez. Privatisation déguisée qui ne voulait pas dire son nom. À présent GDF a complètement disparu au sein d'Engie, société anonyme privée, où l'État actionnaire minoritaire n'a quasiment plus son mot à dire. Que constatons-nous aujourd'hui ? EDF comme Engie sont devenus tous deux fournisseurs de gaz et d'électricité sans que la technocratie bruxelloise y trouve à redire, et même avec sa bénédiction. Comprenez qui pourra. Il serait sans doute de mauvais goût de faire remarquer que les profits aboutissent maintenant dans l'escarcelle de capitalistes privés au lieu de permettre à l'État de financer les investissements indispensables à l'aménagement énergétique du territoire national.

*Yves Mulet Marquis*

## Darmanin se trompe de rayon

Selon le journal Le Monde, depuis le jour de l'attaque près des anciens locaux de Charlie Hebdo, le terroriste assassin de Samuel Paty s'en prenait aux juifs, aux athées et à tous les comportements qu'il jugeait « haram » : la danse, le chant, Netflix... Et le « Caprice des dieux » ! J'ai vérifié dans mon supermarché de proximité. Ce fromage ne se trouve ni au rayon casher ni au rayon hallal pourtant désignés comme instruments initiaux des radicalisations islamistes. L'exposition des esprits aux boîtes de ce fromage à pâte molle, boîtes cartonnées toute de rondeur naïvement décorées de chérubins trompant dans les cieus, est beaucoup plus dangereuse. Pour un homme d'intérieur Monsieur Darmanin se perd dans les gondoles. Mais cela ne nous fait pas rire, ou alors jaune.

*Alain Paquereau*

# Convention climat

**D**ébut le 4 octobre 2019. Prévus jusqu'à fin janvier 2020, à la demande des conventionnels, en raison des grèves dans les transports en commun, les travaux durèrent jusqu'au 4 avril 2020. S'agissait-il comme certains le pensent d'une nouvelle forme de démocratie, ou à l'inverse de démagogie participative destinée à donner l'impression - fausse - que le pouvoir tient ou tiendra compte des revendications exprimées par la France périphérique<sup>1</sup>.

Plusieurs questions méritent d'être soulevées à propos de cette convention.

Comment ont été recrutés les participants ? Représentent-ils un éventail d'opinion conforme à celui existant dans la population française ? L'absence de transparence des débats et leur orientation par des experts, dans une unique direction favorable aux souhaits du pouvoir politique, pose question. N'assiste-t-on pas à une marche vers l'expertocratie ? Le suffrage universel se trouve délégitimé avec comme conséquence l'enterrement progressif de la démocratie, entendue comme gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

## Le choix des participants

La convention se compose de 150 membres tirés au sort à partir des listes électorales et des listes d'abonnés téléphoniques. Pour une meilleure représentativité sociale on utilise la méthode des quotas propre aux sondages d'opinion. Les écarts importants, entre les sondages et les résultats des élections montrent bien la représentativité aléatoire de ce groupe. Régulièrement démentis dans les urnes, ils utilisent des échantillons de 1 000 personnes. Alors avec 150 ? Le hasard avait trop bien fait les choses pour Daniel Cohn-Bendit sélectionné parmi les 255 000 numéros de téléphone. Ne voulant pas servir d'alibi ou de caution à une opération de propagande gouvernementale il déclina sagement. D'autres tirés au sort déclinèrent eux aussi l'invitation – un tiers des sollicités – avec pour conséquence une modification substantielle de la composition sociale du groupe. Seuls les plus motivés par le sujet, pour ne pas dire les plus bobos, participèrent. Notons que les paysans semblent absents, ou du moins peu représentés, alors qu'ils sont directement concernés par le sujet. Il n'y a donc pas de véritable diversité d'opinion ce qui, on le verra sur quelques exemples, se traduira dans les propositions.

## Encadrement des débats

Dès l'origine une direction fut donnée. La lettre de mission cadre les sujets abordables : « Définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990. » Impossible donc de discuter de la pertinence de l'objectif de réduction de 40 % des émissions. Un comité de gouvernance veille sur le déroulement pour éviter toute dérive. La présence de Jean Jouzel et Laurence Tubiana, climatologues orthodoxes à la forte person-



nalité, le prouve si besoin était. Du conseil municipal jusqu'à la Chambre des députés ou au Sénat, le citoyen sait qui sont les élus et quelles opinions ils défendent. En séance, les élus disposent librement de leur parole. Chaque citoyen peut y assister, consulter un compte rendu, bref s'informer des prises de position individuelles. Rien de tel avec une convention, simulacre de démocratie, qui ne tire sa légitimité, non pas d'un vote du peuple, mais du fait du roi. En vérité les élites craignent les décisions du peuple, n'hésitant pas à les changer ou à les ignorer si elles les estiment contraires à leurs intérêts. Pensons au rejet de la Constitution européenne bafoué par le traité de Lisbonne. Elles cherchent à tromper par tous les moyens, à faire croire au progrès consistant à associer le qualificatif participatif à démocratie. Procédé bien connu avec la laïcité. Tous ceux qui veulent lui adjoindre un qualificatif ne poursuivent qu'un seul but, la torpiller.

## Les propositions

À l'issue de ses travaux, la convention a formulé 149 propositions que nous ne détaillerons pas ici. Plusieurs numéros de l'Anjou Laïque n'y suffiraient pas. Contentons-nous d'en commenter certaines. Le 29 juin 2020, le président de la République a mis son veto à trois d'entre elles. Significatif, le rejet de la taxation à 4 % des dividendes des entreprises supérieurs à 10 millions d'euros. On ne touche pas à l'économie libérale et aux reve-

nus des plus riches. Abandon de la limitation de la vitesse à 110 km/h sur les autoroutes qui cadrerait bien avec les objectifs de la lettre de mission. Il ne faudrait pas fâcher les électeurs alors que l'élection présidentielle se profile à l'horizon.

Dans la thématique, *se déplacer* figure une incitation à la réduction de l'utilisation de la voiture individuelle, sans prévoir d'amélioration des transports en commun. Les Gilets Jaunes, toutes celles et tous ceux qui n'ont que ce moyen pour se rendre au travail apprécieront. Pas de remise en cause des cars

Macron dont les moteurs diesel émettent de grandes quantités de gaz à effet de serre. Dans *consommer* figure (?) la généralisation de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Pour toute autre philosophie ce serait considéré comme un endoctrinement des

enfants, inacceptable, contraire à la laïcité. D'accord avec le maintien des écoles en milieu rural prévu dans le chapitre *se loger* à conditions que le nombre de postes soit suffisant pour éviter les classes surchargées que l'on voit trop souvent. En termes d'énergie rien, si ce n'est une vague mention d'un soutien des collectivités locales aux projets d'énergie renouvelables. J'aurais aimé voir figurer un soutien ferme à l'énergie nucléaire qui ne produit pas de gaz à effet de serre. La fermeture de la centrale de Fessenheim va obliger l'ouverture de 4 centrales à charbon. Beau progrès.

Défendons notre démocratie élective, y compris le vote à la proportionnelle. Pour paraphraser le célèbre et dangereux slogan de mai 1968, élections piège à cons, n'hésitons pas à le transformer en convention piège à cons.

*Yves Mulet Marquis*

Nota : Cet article s'inspire des réflexions de deux anciens députés :

Bernard Poinant, <https://www.ouest-france.fr/politique/point-de-vue-plaidoyer-pour-le-suffrage-universel-6883928>

André Bellon, <http://www.gaucherepublicaine.org/politique-francaise/institutions/pourquoi-tant-de-haine-pour-le-peuple/7417080>, ainsi que des informations de wikipédia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention\\_citoyenne\\_pour\\_le\\_climat](https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_citoyenne_pour_le_climat)

<sup>1</sup> La France périphérique. Christophe Guilluy. Champs Flammarion.

# L'évaluation de la réforme de l'ISF

**À** l'issue du « grand débat » faisant suite au mouvement des Gilets Jaunes, le président de la République s'est refusé à revenir sur la suppression de l'ISF mais s'est engagé à ce que la réforme de la fiscalité du capital fasse l'objet d'une évaluation permettant d'apprécier son efficacité.

**Où en est-on aujourd'hui ?**

Pour ce faire a été mis en place un « Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital » sous l'égide de France Stratégie, Commissariat général à la stratégie et à la prospective auprès du Premier ministre. Le dit comité a publié un premier rapport en octobre 2019 indiquant qu'il était trop tôt pour mesurer l'impact de la réforme.

Un deuxième rapport a été publié en octobre 2020. Suivant la lettre de mission de France Stratégie, le Comité d'évaluation doit « analyser les effets de ces réformes fiscales sur le financement de l'économie et l'investissement, l'emploi et la croissance, la création et la répartition des richesses (...), l'innovation et le développement des entreprises, l'évolution des flux d'expatriations de contribuables percevant de hauts revenus (...) ».

## Les revenus du capital

Les effets de la réforme sont indéniables. Du fait de la baisse du taux d'impositions des revenus tirés des actions, les actionnaires ont sollicité avec succès les entreprises pour une distribution plus généreuse des dividendes au bénéfice des plus gros de ceux-ci.



En 2017, 20% des foyers fiscaux ont déclaré avoir perçu des dividendes pour un montant total de 14,3 milliards.

En 2018, les mêmes ont déclaré avoir perçu 23,2 milliards d'euros, soit une progression de 62% en une année.

À noter que la distribution des dividendes concerne les contribuables les plus aisés ; ainsi 97% du montant total ont été perçus par 1,7% des foyers fiscaux, 64% du montant total des dividendes déclarés ont été versés à 0,1% des foyers (soit 36 000 foyers), dont 33% à 0,01% des foyers (soit 38 foyers).

1500 foyers enregistrent une augmentation de plus de 1 million d'euros du montant de leurs dividendes pour une masse de 4,4 milliards, soit la moitié de la hausse globale observée entre 2017 et 2018.

## Les patrimoines immobiliers

L'un des objectifs de la réforme est d'inciter les propriétaires d'actifs immobiliers à « réallouer leur portefeuille vers des actifs financiers » c'est-à-dire des actions d'entreprises.

Le rapport ne constate aucun mouvement significatif de vente de biens immobiliers.

Il explique ce constat par le fait que la vente d'un bien immobilier prend du temps et que « les réallocations de patrimoine, si elles sont mises en œuvre, ne pourront être observées qu'au bout de plusieurs années ».

## Les exilés fiscaux

Un des objectifs de la réforme était de faire revenir en France les exilés fiscaux.

Le rapport publie un tableau des retours constatés de 2008 à 2018.

Le nombre moyen de retours par année ressort à 196.

En 2018, année de plein effet de la suppression de l'ISF, on compte 240 retours soit le même nombre qu'en... 2008 (241).

Les redevables revenus en 2018 ont acquitté environ 2,9 millions d'euros d'impôt (IFI : impôt sur la fortune immobilière), soit environ 0,2% de l'IFI acquitté au niveau national. Des miettes.

## Les gestionnaires de patrimoine

Selon une enquête réalisée par les auteurs du rapport auprès de gestionnaires de patrimoine, ces derniers constatent que les surplus de dividendes ont été réinvestis dans des supports type assurance vie. En outre ils ne font pas état de retours significatifs de clients fortunés depuis l'étranger. Un tiers des gestionnaires sollicités disent constater un moindre investissement dans les PME.

## À nouveau, pas de conclusion

Sur la question de savoir si la réforme atteint ses objectifs affichés, comme en 2019, les rapporteurs bottent en touche : « Le recul dont on dispose restant réduit à une seule année, il est évidemment trop tôt pour tirer des conclusions sur les effets de la réforme. »

Autrement dit, puisque cela fait deux ans que la réforme ne marche pas au regard des objectifs affichés, il faut continuer à la mettre en œuvre !

*Jean-Louis Gregoire*

## Le bas de laine des français

Le JT de 20 heures nous annonce que durant le premier confinement, les français auraient épargné dans les 50 milliards d'euros sans autre précision.

Tous les français, vraiment ?

Ce n'est pas ce que dit une étude menée par le Conseil d'analyse économique après avoir exploité les données bancaires de 300 000 ménages . En fait le surcroît d'épargne s'est concentré sur les personnes ayant un revenu net d'au moins 3125 euros par mois (6250 euros pour un couple). Soit les 20% des ménages les plus aisés qui ont accumulé 32 milliards d'euros soit 70% de l'épargne cumulée.

A l'autre extrémité du spectre, le Secours populaire indique que , durant le confinement, près de 1,3 million de personnes ont été aidées par l'association. Parmi elles, 45% étaient auparavant inconnues du Secours populaire.

Le plan de relance gouvernemental a affecté pour l'aide aux ménages les plus modestes un montant de 800 millions d'euros...soit moins de 1% des 100 milliards du dit plan.

*J-L. G.*

Un parti, quel qu'il soit, aspire à gouverner toute la société. Comment, dès lors, admettre qu'un parti s'intitule " Démocrate Chrétien". Il ignore donc la loi sociétale de 1905?

**Positionnement faux-cul :** Les gouvernants actuels prétendent reconnaître la validité des grèves. C'est ainsi que se produisent des blocages, et cela serait illégal! Comme si une grève n'était pas en soi un blocage!

## Citoyen ou mouton!

La publicité vente la consommation. Son but ? Vendre, vendre, vendre et toujours plus! Les gouvernants, à partir de cette péroraison, visent à transformer les citoyens en consommateurs, en moutons, qui suivent aveuglément leurs maîtres.

*Jean-Paul Brachet*

## Mercredi 28 octobre 2020

Une annonce officielle qui n'a surpris personne : Un deuxième confinement est institué dont le but est de ralentir la circulation du virus.

Annie se penche dans la lecture des nouvelles attestations de déplacement. Elle ne travaille plus, elle n'a pas de rendez-vous chez le médecin. Elle n'a plus ses parents, ses enfants et petits-enfants sont loin. Elle n'est convoquée par aucune administration. Certes, elle peut faire ses courses mais que dans les grandes surfaces, là où il y a le plus de brassage, elle peut aussi pratiquer une activité sportive individuelle dans un rayon de 1 km et durant une heure, courir ou marcher d'un bon pas en faisant le tour du pâté de maison au risque de passer pour une folle.

Quelques jours plus tard...

Annie sort de chez elle, un chrysanthème à la main et aucune attestation en poche. Elle se dirige à pied à l'autre bout de la ville jusqu'au cimetière. Elle aime bien ce lieu paysagé avec ces grands arbres centenaires dont les couleurs se dévoilent en or et brun, en passant par le rouge orangé. Elle aime ces troncs qui se desquament au gré des caprices du temps. Elle emprunte une allée bordée d'arbustes aux petites fleurs blanches accrochées tout au long de leurs tiges. Leur parfum rare pour la saison accompagne les pas d'Annie. Le soleil fait étinceler un groupe d'érables au bout du chemin. Elle déambule ainsi au gré de son



humeur, savourant ainsi sa liberté de circuler en ce temps de confinement. Puis, ses pas la mènent au pied d'une tombe recouverte de cailloux blancs parsemés d'éclats d'argent. Une stèle en forme de coupole pointée vers le ciel, se dresse à l'arrière. Elle peut y lire gravée dans le marbre cette inscription « SAÏD NEGGAZ 1935-2000, ouvrier qualifié, suivie d'un alignement harmonieux de signes propres à l'écriture arabe, probablement un verset du Coran ? Annie se trouve dans le carré musulman du cimetière laïc. Elle aperçoit



une autre plaque plus discrète au pied de la tombe sur laquelle est inscrite cette fois-ci en écriture cursive « en hommage à l'École de la République ».

Elle s'assied tranquillement sur le rebord de la tombe et entame une conversation :

- Dis-moi, Saïd, a priori, tu es né en Algérie ?

-

- Et cette plaque, en hommage à l'École de la République ?

-

- Tu étais trop jeune et surtout, pas issue d'une classe sociale algérienne suffisamment aisée pour avoir eu accès à l'instruction même par les Frères Blancs ?

-

- As-tu été un de ces gamins qui vendait des objets aux touristes ou cirait les chaussures des colons ?

-

- Es-tu allé à l'école coranique, juste le temps d'apprendre les rudiments de ta langue ?

-

- As-tu appris le français dans la rue tout en travaillant ?

-

- Quoi qu'il en soit, tu es arrivé en France pour y travailler ?

-

- Peut-être aussi pour fuir la guerre, la pauvreté certainement ?

-

- Je comprends que tu as été Ouvrier Qualifié, tu as sans doute eu la possibilité de suivre des cours d'alphabétisation en même temps qu'une formation professionnelle ?

-

- Tu as été un immigré ?

-

- Mais cet hommage à l'École de la République ?

-

- Tu as eu des enfants, c'est ça ?

-

- Et ils sont allés à l'École de la République, celle de Jules Ferry ?

-

- Et ta conscience politique Saïd, quel camp as-tu choisi, celle des nationalistes ou des communistes, ni l'un, ni l'autre ?

-

- Tu as peut-être eu un fils ou une fille qui l'a fréquenté, et dont tu serais fier aujourd'hui parce qu'ils ont « réussi » comme on dit ?

-

- Aujourd'hui Saïd, L'École de la République a été mise à mal, si je te disais que l'on a décapité un professeur d'Histoire Géographie, tu ne me croirais pas ?

-

- Qu'avait il fait, c'est la première question que tu me poses (clin d'œil aux vivants ou l'art de faire parler les morts) ?

-

- C'est tout une histoire, cela date de 2006 avec la publication de caricatures dans le Charlie Hebdo, puis les attentats de 2015, mais là tu vois Saïd, je suis fatiguée. De plus, je dois rentrer avant le couvre-feu.

-

- On se racontera la suite une autre fois, même si tu n'es pas bavard ?

-

- Tiens, je te laisse le chrysanthème, il ne m'est plus d'aucune utilité.

*Armelle Chaye*

Note de l'Auteure « cette nouvelle, chacun peut la poursuivre en entamant un travail de réflexion dont le seul but est de combattre l'obscurantisme »

# Augustine

## Le petit bijou de Juliette Paquereau

Ouf ! Je viens de quitter Augustine. J'ai le souffle coupé. Je halète. Mon pouls s'affole. Je suis asphyxié. Je reste pantelant. On s'épuise à la suivre, Augustine, dans son tourbillon de mots, son manège de mots.

Elle les fait valser les mots dans sa tête de col-légienne, tout son corps en frémit. Étourdissante cette cavalcade de mots, cette jonglerie entre mots, notes de musique et pas de danse. Ils sont justes les mots d'Augustine, avec leur pointe d'ironie pour décrire le dimanche en famille, avec le rôti patates, le grand-père qui aime la politique et les langoustines et la grand-mère tarte aux pommes. Ou encore pour passer

en revue les professeurs avec leurs travers, du vicieux au retardataire en passant par le Je-m'en-foutiste, et celui qui conseille de mettre des bretelles à son moral. On se retrouve tous pour partager ses indécisions devant la page blanche et sa hantise dans l'attente du rendu de sa copie.

La brièveté des phrases accélère le mouvement imposé par la cadence de la sarabande à cadence supersonique des mots. « C'est peut-être une maladie que cette bousculade des mots », s'interroge Augustine. J'espère qu'elle n'en guérira pas de cette maladie qui m'a enchanté.

Elle a le sens de l'observation et du mot juste, Augustine. Nous les avons tous vécus

ces dimanches poulets rôtis. Elle sait nous faire partager ses émotions, toujours teintées d'humour.

« Sous les pavés la plage » proclamait un slogan des « révolutionnaires » de 1968.

Sous les mots d'Augustine du rêve et de la poésie.

Heureuse Juliette Paquereau, qui a su retrouver l'esprit primesautier de sa jeunesse. Il s'avère, en effet, qu'il y a de la Juliette dans Augustine, ne serait-ce que le milieu « Éducation nationale » de sa famille. On devait parfois « bouiner » chez les Paquereau. « Bouiner », ça veut dire rien faire les samedis et les dimanches de pluie.



Des illustrations de Junko Nakamura s'incrumentent dans le récit. Elles sont dépouillées. Le coup de pinceau est bref. Junko, originaire de Tokyo, vit à Paris. Elle a notamment réalisé un album « Au fil du temps », sur le thème des saisons, en utilisant la technique des papiers découpés.

Ne remettez pas au lendemain. Ne « procrastinez » pas comme dirait Augustine. Précipitez-vous chez le libraire, ou commandez en ligne (pas par Amazon), si confinement, et laissez vous entraîner dans la cabriole des mots d'Augustine.

*Jean Goblet*

Augustine. Juliette Paquereau, Illustrations de Junko Nakamura, Éditions L'École Libre, 9,50 euros

## Savoir plus / Contact (publicité)

Novembre 2020. La France est encore confinée. Enfin moins que la première fois. Elle bosse. Elle s'active. Elle consomme aussi. L'essentiel. Donc, « métro, boulot, dodo », en gros. Pas de ciné, pas d'expos, pas de livres non plus. Tous ces produits sont secondaires. Non essentiels. Librairies fermées !

Soulagement du gigantesque et mondial Amazon de Jeff Bezos qui lui reste grand ouvert, la concurrence étant « libre et non faussée ». Nos gouvernants « par équité » ferment les rayons bouquins des supers et hyper, et autorisent le « click and collect ». La langue globale s'impose aussi pour « commander et quérir ».

Amies lectrices et amis lecteurs de l'Anjou Laïque, soutenez la librairie Contact, d'autant qu'elle est récemment devenue « Coopéra-

tive ouvrière Savoir Plus ». Souvenez-vous: elle est l'héritière des volontés laïques d'Albert Charleux président de la FOL 49 (1955), fille de « La tête en bas » fondée par Patrice Moisan (1977), librairie plastiquée par l'extrême droite locale quelques semaines après son ouverture. Le fanatisme n'est pas une nouveauté, la violence contre les laïques non plus...

C'est en 1985 que la librairie Contact succédera. Pour acheter AUGUSTINE (merci beaucoup pour Juliette) et tout autre livre, c'est là qu'il faut commander. Allez vite: click and collect !

*Alain Paquereau*

Sources:

AL N° 121 : Portrait de Patrice Moisan

AL N° 131 : De SADEL à Savoir Plus

# Humeurs

## Nationalisation nécessaire. Point d'interrogation

La Chapelle Darblay, ça vous dit quelque chose... Oui c'est là, près de Rouen. Une des plus grosses installations industrielles papetières « françaises ». Enfin ce qu'il en reste. D'autant que c'est un finlandais UPM, poids lourd mondial de cette branche qui possède ce site. On y recycle, pardon on y recyclait car l'usine (bénéficiaire faut-il entre parenthèses le préciser) est à l'arrêt depuis le 16 juillet 2020. Sa chaudière biomasse concerne 20 000 habitants. Elle gère le recyclage de 1 200 collectivités environ. Cela fait tout de même 24 millions d'habitants... Mais surtout, « elle est la seule unité industrielle française à savoir produire un papier issu à 100 % du recyclage ». UPM fermera en juin 2021. Les Finlandais sont prêts à « céder les actifs » si une offre appropriée émerge. Il n'est peut-être pas inutile de se souvenir que ces braves finnois étaient aussi propriétaires dans nos Vosges, à Docelles en bordure de Vologne, de la plus ancienne papeterie d'Europe. Le directeur de l'usine en avait fait saboter les machines pour éviter une reprise. Le projet soutenu alors par les collectivités locales était une coopérative ouvrière. Instruit par l'histoire, nos gouvernants n'hésiteront pas un seul instant. Et pour éviter la noria des camions hongrois (?), polonais (?), roumains (?), autres moins disant transporteurs (?) vers l'Allemagne amie et alliée qui a récupéré le « marché », logique de la COP 21, ils nationaliseront dans l'attente d'un repreneur fiable, soucieux des régulations du capitalisme promises par notre président startuper.

(Source : Portail de l'IE)

*Alain Paquereau*



*La décapitation de Samuel Paty a unanimement ému, mais des enseignements différents en sont tirés. Nous avons retenu deux courriers qui illustrent implicitement des courants de pensée divergents. Celui de Dominique prône une école laïque engagée pour une totale émancipation. Celui de Max, page suivante, afin de ne pas choquer des convictions religieuses, souhaiterait une laïcité plus neutre. Dans un cas l'école laïque doit dépasser les communautés, dans l'autre, elle doit en tenir compte.*

## Une école sans dieu, c'est possible en notre République

Des larmes, des frissons, un état de sidération total en ce vendredi 16 octobre 2020.

Puis beaucoup de questions politiques.

L'État français acceptera-t-il de défendre, sans faux-semblants, l'Institution Éducation Nationale ?

Sera-t-il le premier défenseur de son École Publique ?

En guise d'exemple, les politiques, ces puissants bien-pensants, inscriront-ils, avec fierté, leurs enfants sur les bancs de l'École Publique ?

Donneront-ils les moyens, tant en personnel qu'en matériel, à cette École de la Nation pour vivre, pour exceller, pour défendre les droits de tous les citoyens ?

Soutiendront-ils leur personnel souvent bien seul et peu considéré ? Certains supérieurs hiérarchiques se "cogneront"- ils enfin à la réalité de ce que vivent au quotidien les enseignants, une multitude d'incidents, d'incivilités, d'intrusions dans leur choix pédagogique ?

Les dominants ont-ils encore l'envie d'impulser notre École de la République, notre École de la Fraternité, loin de l'obscurantisme des religions ?

L'argent public se doit d'être "laïque" et non confessionnel, ouvrant trop souvent la porte, par le biais d'associations, à certains mouvements politico - religieux mortifères. Ils savent parfaitement s'infiltrer, ils savent semer la terreur. On compte plus de cinquante attentats et aujourd'hui c'est l'école de la République que l'on menace.

L'École doit être neutre, ne peut s'ouvrir aux doctrines religieuses et sectaires.

Les institutions face à ces violences répétées et ce fanatisme pourront-elles continuer à être laxistes ? Ce professeur, Samuel Paty, ne faisait que son métier.

Lors de son cours d'éducation civique et morale, sur les libertés d'expression, pour appuyer ses explications il a utilisé le support graphique de deux dessins de Charlie Hebdo. Rien de plus pédagogique pour expliciter ses paroles notamment en cette période où les enfants suivaient à la télévision, à la radio, sur les journaux ou encore sur les réseaux sociaux le procès de la tuerie des

caricaturistes du journal satirique Charlie Hebdo.

Il voulait par ses mots et ses dessins leur apprendre à écouter, à regarder, à réfléchir, à être critique, à penser par eux-mêmes et accepter que d'autres puissent raisonner différemment tout en les respectant. Samuel Paty, par ce travail de dialectique rigoureux, influait sur l'importance du vivre ensemble, philosophie de l'école publique.

Demain, pour tous les collègues de Samuel Paty, pour tout le monde enseignant, il va falloir une force intérieure étourdissante pour régler leur compte avec la peur, tenter d'éviter l'autocensure. Ces intégristes religieux que l'on a laissés s'infiltrer partout, mènent une guerre sans merci à nos lois, révolutionnaires et justes, de 1905 imposant la séparation des Églises et de l'État. Ces intégristes sont nos ennemis. Le communautarisme terroriste, si difficile à identifier, très stratège, va jusqu'à utiliser, pour leurs fatwas numériques, des outils modernes, le mensonge aussi, pour tenter de rallier certaines personnes malléables à leur cause.

Chaque citoyen doit relever la tête.

Après une telle déflagration nous devons oublier les politesses, les gentillesse et montrer l'hypocrisie de certaines décisions politiques.

Nous devons, comme nos ancêtres, repartir au combat pour garantir la LAÏCITÉ, pour défendre l'École Publique ouverte à tous, ouverte à la mixité sociale, ouverte à l'échange pour revendiquer les droits des citoyens, bien souvent bafoués.

Il est nécessaire de se poser les bonnes questions, notamment pourquoi nous en sommes arrivés là !

Si, pour la première fois, ces propagandistes islamistes, par la mort du Professeur Samuel Paty s'en prennent à l'Institution Éducation Nationale, ce qui malheureusement depuis des mois était craint par bien des personnes militant pour l'École Publique, c'est qu'ils ne supportent pas notre mode de vie et de pensée. Ils souhaitent une fracturation de notre société.

L'école laïque en fait évidemment partie avec son esprit distancié et critique.

Ils s'affirment dignes de crédibilité en jetant l'anathème sur l'école publique, sur tout le mode de fonctionnement de notre État Laïc.

L'État français doit mettre toutes ses forces pour faire cesser ces actes de mort, c'est sa raison d'être.

Il doit prendre une position claire afin que

ne perdure pas cette barbarie au nom d'un dieu, d'une religion, d'un fanatisme.

Les dirigeants doivent prouver que toutes leurs décisions, dorénavant, veulent renforcer la laïcité, la défense de l'école publique, hors de tous dogmes, travailler à anéantir les inégalités, le racisme, le non-partage des richesses, éradiquer la pauvreté...

Il a fallu une révolution pour donner vie à notre école laïque, notre devoir est de la défendre, la préserver, la faire grandir.

Finie la complaisance, finis les renoncements.

La combativité, la pugnacité, la persuasion seront utiles pour faire prendre conscience de l'enjeu nécessaire à recouvrer notre LIBERTÉ.

À quand l'électrochoc des personnes au pouvoir ! Ils doivent être conscients que l'on change d'époque, que les outils numériques peuvent construire la colère, le mensonge, la désinformation, devenir un outil stratégique pour construire cette idéologie islamiste.

Dans ce monde violent, très inégalitaire, il est malheureusement opportun de voir que certains réactionnaires, souvent à visage caché, cherchent, par la voie du prosélytisme, même à l'école où c'est illégal, à endoctriner des personnes, des enfants, en état de faiblesse, en leur décrivant notre monde terrestre, loin d'être parfait, en leur vantant « un autre monde idyllique où ils ne seraient pas persécutés de manière permanente » et un monde céleste irréel.

À nous citoyens éclairés de rétablir la confiance, prouver que l'on peut parler de tout, dessiner tout, chanter tout...

Que n'importe quel message ne doit pas entraîner la peur et encore moins la mort.

Samuel Paty et tous les autres, passé l'effroi, pour vous, nous nous devons de continuer le combat contre l'obscurantisme. À nous, maintenant, de « rappeler les règles de laïcité et de neutralité » à ces terroristes.

Vous donnerez, ainsi, à notre vie, de la lumière.

Une athée qui aimerait oser demander à la famille de Samuel Paty l'autorisation de donner le nom de leur fils, père, frère, oncle au futur Collège de Beaupréau.

Une athée qui aimerait que le Président de la Fédération des Œuvres Laïques soutenu par les quelques abonnés de L'Anjou Laïque et leurs amis, dépose un bouquet de roses rouges au pied de l'arbre si contesté, si malmené, l'arbre de la laïcité.

*Dominique Seyeux-Paquereau*

## De quoi s'agit-il ?

Que penser en effet d'un professeur de collège devant sa classe de 4ème qui demande à une fraction de ses élèves de sortir de la classe en vertu de leur religion déclarée publiquement ? Ou bien de tourner la tête pour ne pas voir ce qu'il va montrer aux autres, ceux qui ne croient pas en cette religion.

Que penser en effet d'un professeur de collège devant sa classe de 4ème qui présente une caricature obscène tirée d'une série

très controversée depuis vingt ans avec des conséquences dramatiques devant les tribunaux, en France et ailleurs dans le monde ; donc une affaire d'adultes en vérité.

Cette caricature, le *Courrier* de l'ouest du 18 octobre 2020 l'a décrite : « (un dessin du prophète nu et accroupi, avec une étoile sur les fesses, ndlr) » et plus loin, la mention de l'inscription sous la caricature : « une étoile est née ».

Ce qui précède sera retiré devant la preuve contraire.

Ce qui précède ne minimise pas le crime

odieux par décapitation du professeur.

Ce qui précède demande de la retenue en matière d'enseignement du fait religieux à l'école publique laïque et républicaine.

Cette école ouverte à tous doit unir plutôt que diviser ; apaiser plutôt qu'envenimer, enseigner plutôt que prêcher.

*Max Bayard*

NDLR les références aux caricatures de Charlie Hebdo sont mentionnées dans le programme officiel ECM (Education civique et morale) pour illustrer la liberté d'expression.

## Une subvention scolaire qui ne passe pas !

La présidente de la Région des Pays-de-la-Loire vient de se réjouir publiquement

d'avoir attribué une subvention de 50 000€ à une école primaire hors contrat avec l'Éducation nationale, ce qui est une double faute grossière ! Cette école appelée Cours le Gouvernail est composée de 5 bengalos avec un drapeau tricolore dans la cour levé chaque matin dans la discipline, et rassemble depuis 2017 une grosse trentaine d'élèves de

la maternelle au CM2 en uniforme dans un vaste quartier populaire près de chez moi. Je l'ai toujours trouvée fort louche. " Une école proche de la droite extrême" d'après un élu d'Angers.

Je crains et je suis presque sûr qu'il a raison.

*Max Bayard*

## Communautarisme

Le communautarisme est exclu et absolutiste. Il est certainement d'essence religieuse, monothéiste. Et ce n'est pas nouveau. Qu'on se rappelle Clovis se faisant baptiser pour obtenir l'appui des chrétiens et de leur structure, déterminante à l'époque. Qu'on se rappelle la mise à l'écart des juifs par cette Église, ce qui conduira le roi Saint Louis (Louis IX) à prescrire l'ancêtre de l'étoile jaune et à encourager les massacres de cette communauté... Qu'on se rappelle la terrible opposition entre chrétiens catholiques qui appuient le pouvoir d'état, et les chrétiens protestants (la Saint Barthélemy en 1572). Qu'on se rappelle le massacre de Juifs au 16e siècle, en Rhénanie, au motif qu'ils apportaient la peste... Qu'on se rappelle en France la polémique sur "L'Affaire Dreyfus" à la fin du 19e siècle. Et puis Vichy, qui foule aux pieds la loi de 1905 sou-

tenant la laïcité. Et à son tour Sarkozy sous la Ve République. On a oublié la formule de Guizot : "C'est la politique qui fait la loi et non la foi qui fait la politique." Aujourd'hui, c'est l'Islam qui prévaut dans sa version la plus politique, l'Islamisme. On ne devrait pas le mettre en cause, même si le Coran est ambigu ; il est à la fois un évangile religieux et un évangile politique que l'on ne peut pas mettre en cause au motif d'injonctions divines (donc qu'on ne saurait discuter). Un piège : le communautarisme fait florès. Et pas seulement dans le monde musulman. On peut l'observer sur le continent américain, aux États Unis où le complotisme sévit autour de soi-disant pédophiles qui gangrèneraient toute la population, ce que dénonce le mouvement Quanon (sous prétexte de surveiller la santé de la population). On l'observe également

## Religion et politique

au Brésil de Bolsonaro qui, avec l'appui des Évangélistes (aujourd'hui en plein progrès), lutte dit-il contre la pédophilie, encore, qui infesterait les écoles. Tous ces complotistes ont recours à la puissance d'internet, via ses réseaux sociaux. Il s'agit d'un univers paranoïaque, où l'hystérie collective prédomine. Depuis 1905, cela va à l'encontre de la devise républicaine française (Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité) qui ne reconnaît qu'une communauté de citoyens partageant des valeurs communes. Au nom de "libertés individuelles" à protéger, au nom de valeurs supérieures à tout, le communautarisme justifie le "séparatisme" au nom de la diversité ; le communautarisme est antidémocratique ; il ne faut pas le confondre avec la communauté de citoyens.

*J P Brachet*

## Note de lecture

**Martine Storti a publié un livre « Pour un féminisme universel ».**

Militante du Mouvement de Libération des Femmes dans les années 1970. En 2020 elle dit se sentir en otage « sur une ligne de crête » entre l'extrême gauche et l'extrême droite. D'un côté le féminisme décolonial, le féminisme anticapitaliste, et de l'autre côté le féminisme identitaire. Dans les féminismes de gauche M.Storti dénonce la

réécriture de l'histoire des luttes passées, et le simplisme. Elle critique la construction idéologique d'un « féminisme blanc » à combattre. En voulant se marier avec d'autres luttes le féminisme se dilue, se divise. M.storti veut le recentrer sur les droits fondamentaux des Femmes. De l'autre côté dans le féminisme identitaire, elle récuse ceux qui récupèrent le féminisme comme faisant partie intégrante de l'identité française. La France n'a pas toujours prôné l'égalité femmes-hommes. Par contre elle

plaide pour, le féminisme universel « un féminisme en mouvement qui inclue les différences et les dépasse et qui est sans cesse reconfiguré dans des luttes. » Un combat contre le patriarcat à mener partout sans distinction de classe sociale, de genre, de couleur de peau, de religion, de pays. Intaquer un « en commun » des Femmes est plus prometteur et plus fructueux qu'essentialiser les différences »

*Catherine Battreau*

# Devinettes scientifiques

Avec les connaissances acquises au collège ou au lycée, parfois avec un simple raisonnement logique, vous pouvez répondre à la question posée. La solution dans le prochain numéro.

## Tour Eiffel

La tour Eiffel mesure 320 m de haut et a une masse de 9 000 tonnes. Quelle serait la masse d'un modèle réduit de 32 cm de haut, fait dans la même matière et où toutes les dimensions sont réduites, comme la hauteur, dans un rapport 1 000.

## Réponse de la devinette précédente : Corde autour de la Terre

La corde qui fait le tour de la Terre au ras du sol mesure 40 000 km de longueur. Si l'on veut maintenant faire le tour de la Terre à 1 m du sol, on augmente le diamètre de la circonférence de corde, autour de la Terre, de 2 m. Je dois donc allonger ma corde, selon la formule bien connue, de  $\pi \times 2 = 6,28... \text{ m}$ . Pour un ballon de football qui a une circonférence de 70 cm, le même raisonnement conduit là aussi à augmenter la longueur de la corde de 6,28... m.

Y. M.-M.

# Mots croisés de Mado.

Solutions au prochain numéro

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2							■	
3								
4				■				
5								
6	■							■
7								
8			■					■

### Horizontalement :

1 Fragiles. 2 Docteurs de la loi religieuse. 3 Rejet. 4 Perçue dans le désordre. / Prises en blablaçar. 5 On les bat pour se réchauffer. 6 Étape. 7 Halées. 8 Cité bourguignonne. / Lac d'Écosse.

### Verticalement :

A Ergs. / Deux. B Baâtieras. C Huiles pas toujours grasses. D Musée ou joli mois brouillé. / Impulsion. E Européenne. F Elles rendent le gosier sec. G Énormes. H Maisons de santé.

## Solution mots croisés A.L n° 132

### Horizontalement :

1 Ras le bol. 2 Énéide. 3 Vertèbre. 4 Errent. 5 Ries. / E T L. 6 IEN. R E A L. 7 Esthésie. 8 Sa. / Et.

### Verticalement :

A Rêveries. B Âneries. C Serrent. D Lités. / HS. E Éden. / Réa. F BEBTEES. G Taie. H Loeillet.

## L'argent magique

C'est peu dire qu'avec la pandémie les associations souffrent. La FOL 49 ne fait pas exception hélas. Le déficit 2020 jour après jour se creuse. Qu'en sera-t-il pour 2021 ? Notre délégué général Eric Mathé, comme l'ensemble de nos salarié.es se creusent la tête pour faire le mieux possible avec beaucoup moins. Inventer, faire, défaire, refaire, continuités et ruptures. C'est tous les jours et ce n'est pas facile. Que sera le bilan de cette année 2020 malgré toutes ces tentatives pour résister dans le strict respect des règles sociales et des lois ? De l'argent public vient en aide. Il est fait bon usage. Il n'en serait pas de même dans toutes les associations. 65 000 euros dilapidés au profit de quelques-uns des adhérents du syndicat « Avenir lycéens » si cher à notre ministre de l'éducation qui voulait en remettre 30 000... alors que les alertes étaient données sur leur utilisation injustifiable. Champagne, grands crus classés, déjeuners ou dîners aux meilleures tables de chefs étoilés.. C'est « L'école de la confiance » si cher au ministre de l'éducation sans doute ? Après le faux policier de l'Élysée, voici le faux syndicat lycéen d'En Marche. La FOL 49 veut bien recevoir les 30 000 euros. Il en serait fait très bon usage et cela pourra faire l'objet d'un contrôle rigoureux dans le respect strict des lois.

A. P.

## L'Anjou laïque N° 134

### Fondateurs :

Yvonne et Henri Dufour

### Directeur de la publication

Jack Prout

### Comité de rédaction

Catherine Battreau, Jean-Paul Brachet, Sylvain Faillie, Jean-Louis Grégoire, Yves Mulet-Marquis, Alain Paquereau, Daniel Renou, Jean-Pierre Thuleau

### Collaboration

Armelle Chaye, Kévin Chaye, Dominique Delahaye, Jean Goblet

### Mise en page

FOL49, Jack Prout

### Imprimerie

Paquereau Technographis  
8 Bld Bretonnière  
49124 Saint-Barthélémy-d'Anjou

No CCPAP 86832

ISSN 1245-0936

## Blog Anjou laïque

Des compléments d'articles,  
de nouvelles contributions

[anjoulaique.blogspot.com](http://anjoulaique.blogspot.com)

mail : [anjoulaique@gmail.com](mailto:anjoulaique@gmail.com)

  
3 rue Lenepveu ANGERS

## Abonnement (1 an - 4 numéros)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

12 euros

15 € ou plus (soutien)

à l'ordre de la FOL49

**Bon à retourner à :**

FOL 49 - Anjou laïque  
14 bis avenue Marie Talet  
49100 Angers

## LES FORCES DE L'ORDRE BIENTÔT FLOUTÉES !



Les bistrotts fermés, les évêques ont demandé d'accueillir davantage de fidèles dans leurs cathédrales et églises. Nous ne saurons pas si rapport il y a eu. Sur la demande des prélats réunis, le ministère de l'intérieur, ministère de tutelle, a flouté les clichés des journalistes pas très catholiques assitant en curieux aux messes dominicales.

Un mécréant très peu policé

